

**Revue à Mi-parcours du document de stratégie
Pays axe sur les résultats (DSP) 2007-2011**

Maroc

TABLE DES MATIERES

	Pages
Sigles et abréviations, équivalences monétaires et résumé analytique	iii-vi
I INTRODUCTION	1
II CONTEXTE NATIONAL	1
2.1 Evolution politique	1
2.2 Evolution économique et sociale	1
III MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE ET RÉSULTATS OBTENUS À MI-PARCOURS	5
3.1 Progrès vers les résultats prévus	5
3.2 Progrès dans les interventions de la Banque	8
3.3 Autres effets dus à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe de la Banque	10
3.4 Questions liées aux ressources	11
3.5 Questions liées à la gestion du portefeuille	11
3.6 Evolution en matière de coordination de l'aide	12
3.7 Suivi et évaluation (S&E) de l'assistance du Groupe de la Banque	12
IV. LEÇONS TIRÉES À MI-PARCOURS	12
4.1 Leçons apprises par la Banque	12
4.2 Leçons apprises par le Gouvernement	13
V. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR 2009-2001	13
5.1 Cadre de politique à moyen terme du gouvernement	13
5.2 Stratégie pendant la période restante pour atteindre les résultats escomptés	14
5.3 Questions liées au dialogue avec le pays	16
5.4 Risques et mesures d'atténuation	16
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION	16
6.1 Conclusion	16
6.2 Recommandation	17

Le présent rapport a été élaboré à la suite d'une mission de la Banque qui s'est rendue au Maroc du 8 au 15 février 2009. La mission, conduite par Monsieur Isaac LOBE NDOUMBE, Directeur, ORNB, était composée de MM. N.MATONDO-FUNDANI, Représentant Résident de la Banque au Maroc (MAFO), G.W. BENE HOANE, Spécialiste en Chef, Economiste, ORNB, A.BA, Economiste pays, ORNB, Z. AMADOU, Expert en énergie, OINF, B. BENSASSI, Expert en eau et assainissement, OWAS, R.MAROUKI, Agronome, OSAN, M. SANGARE, Expert des transports, OINF, T. HOUENIVO, Economiste, OSGE, H.M.CARIOU, Chargé des Opérations, MAFO, M. EL OUAHABI, Expert en eau et assainissement ; et Mesdames B. BA-DIAGNE, Experte en santé, OSHD, L. JAAFOR KILANI, Experte en Education, MAFO et A. APETAY, Experte en investissement, OPSM.

ANNEXES

Annexe 1 :	Tendance des indicateurs du DSP (2007-2009)
Annexe 2 :	Programme indicatif des prêts pour la période 2009-2011
Annexe 3 :	Cadre de suivi-évaluation des résultats du DSP 2007-2011
Annexe 4 :	Piliers du programme de développement du Maroc
Annexe 5 :	Piliers du DSP 2007-2011
Annexe 6 :	Indicateurs économiques et financiers (2003-2009)
Annexe 7 :	Portefeuille des opérations en cours (15/04/09)
Annexe 8 :	Principaux indicateurs de développement
Annexe 9 :	Références bibliographiques

Liste des graphiques

Graphique 1 :	Environnement politique
Graphique 2 :	Indicateurs macroéconomiques clés (2006-2009)
Graphique 3 :	Environnement des affaires
Graphique 4 :	Répartition sectorielle du portefeuille actif du Groupe de la Banque

Liste des encadrés

Encadré 1	Consultations avec les parties prenantes
-----------	--

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFD	Agence française de développement
AEP	Assainissement et eau potable
AEPA	Assainissement, eau potable et assainissement
ADS	Agence de développement social
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANP	Agence Nationale des Ports
BAD	Banque africaine de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
BTP	Bâtiments travaux publics
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
DEPF	Direction des études et des prévisions financières
DH	Dirham marocain
DSP	Document de stratégie par pays
FADES	Fonds arabe pour le développement économique et social
FMI	Fonds monétaire international
INDH	Initiative nationale pour le développement humain
MAD	Dirham marocain
MAFO	Bureau national de la Banque au Maroc
MCA	Millenium Challenge Account
MRE	Marocains résidents à l'étranger
MW	Mégawatt
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
ONDA	Office National des Aéroports
ONE	Office national d'électricité
ONEP	Office National de l'Eau Potable
ONG	Organisation non gouvernementale
PAGER	Programme d'approvisionnement groupé en eau potable en milieu rural
PERG	Programme d'électrification rural global
PARAP	Programme d'appui à la réforme de l'administration publique
PARCOUM	Programme d'appui à la réforme de la couverture médicale
PIB	Produit intérieur brut
PES	Programme économique et social
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNRR	Programme national des routes rurales
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PRI	Pays à revenu intermédiaire
RAMED	Régime d'assistance médicale pour les économiquement démunis
REC	Référentiel emplois compétences
RMP	Revue à mi-parcours
UC	Unité de compte
UE	Union européenne
UMA	Union du Maghreb Arabe

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES
(avril 2009)

Unité monétaire du Maroc = Dirham

1 UC	=	12,7136 MAD
1 UC	=	1,54975 USD
1 UC	=	1,10078 EURO

EXERCICE BUDGÉTAIRE

1^{er} janvier - 31 décembre

POIDS ET MESURES

Systeme métrique

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. *En avril 2007, le Conseil d'administration de la BAD a approuvé le Document de stratégie pays (DSP) 2007-2011 pour le Maroc.*

Aligné sur les priorités du Gouvernement, la stratégie de la Banque s'articule autour de trois piliers : (i) Renforcement du système de gouvernance ; (ii) Développement et mise à niveau des infrastructures économiques et de l'entreprise ; et (iii) Promotion du développement humain. La présente revue à mi-parcours (RMP) a été réalisée, suite à une mission à Rabat du 8 au 15 février 2009, suivant un processus participatif, soutenu par diverses consultations avec les parties prenantes. La RMP évalue les progrès accomplis à ce jour et tire des leçons de la mise en œuvre du DSP.

2. *Sur le plan politique, le Maroc jouit d'une bonne stabilité.* La première année de mise en œuvre du DSP a été marquée, en septembre 2007, par les élections législatives jugées transparentes par la communauté internationale. A la suite de ces élections, un nouveau Gouvernement a été mis en place en octobre 2007.

3. *Sur le plan économique, le Maroc continue à afficher des résultats encourageants,* caractérisés par la consolidation du cadre macroéconomique et la diversification de la base productive. Après un fléchissement en 2007 (+2,7%, contre 7,8% en 2006), le taux de croissance du PIB a atteint 5,8% en 2008, grâce notamment au dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire et au rebond du secteur agricole résultant d'une bonne pluviométrie. Au niveau des finances publiques, la position budgétaire est restée solide, avec des excédents respectifs de 0,7% et 0,4% du PIB en 2007 et 2008, résultant principalement de l'efficacité accrue de la politique et de l'administration fiscales, qui s'est traduite par une augmentation sensible des recettes fiscales. Cependant, la position extérieure du pays s'est détériorée face à l'envolée des prix des produits énergétiques, avec un solde courant (transferts officiels

exclus), qui est passé de -0,1% à -5,6% du PIB entre 2007 et 2008. L'inflation a été maîtrisée, les prix à la consommation ayant augmenté seulement de 2% en 2007 et de 3,9% en 2008, malgré la forte pression exercée par les produits pétroliers et alimentaires.

4. *Au 30 avril 2009, le portefeuille actif de la Banque au Maroc comprend 16 opérations pour un montant total de plus de 1091 millions d'UC.* Depuis l'approbation du DSP en avril 2007, le portefeuille s'est enrichi de neuf (9) nouvelles opérations, totalisant plus de 665 millions d'UC, tandis que cinq (5) opérations, totalisant quelques 474 millions d'UC, ont été achevées et clôturées sur la même période. La répartition sectorielle du portefeuille fait ressortir une prédominance des infrastructures (secteurs des transports, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement) représentant 80% des engagements actifs. Cette répartition reflète le rôle important joué par la Banque pour le développement et la modernisation de ce secteur au Maroc.

5. *Une revue du portefeuille réalisée en mai 2007 et la forte implication du Bureau de la Banque à Rabat (MAFO) dans le suivi de ce dernier ont permis nettement d'en améliorer la performance.* Ainsi, le taux moyen de décaissement (hors opérations non encore mises en vigueur) est passé de 37% en avril 2006 à 52% en avril 2009 et l'âge moyen du portefeuille a diminué sensiblement, passant de 3,7 à 2,7 ans au cours de la même période. Compte tenu du suivi de proximité des opérations mis en place par le Gouvernement et la Banque, et l'amélioration soutenue du dialogue avec le pays, la qualité du portefeuille devrait continuer à s'améliorer.

6. *Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du DSP sont jugés globalement satisfaisants,* comme en témoignent le nombre (9) et le volume (665 millions d'UC) des opérations approuvées depuis son adoption. Ces opérations ont permis à la Banque de contribuer de manière effective à la réalisation des

objectifs suivants : (i) la modernisation de l'administration publique et le renforcement des procédures budgétaires ; (ii) le développement important des infrastructures routières, aéroportuaires et énergétiques ; (iii) l'amélioration de la gestion des ressources en eau ; (iv) l'élargissement de la couverture médicale aux couches sociales économiquement démunies. A ces résultats hautement significatifs, s'ajoutent le renforcement et l'amélioration de la qualité du dialogue avec le Gouvernement et les autres partenaires au développement, résultant de la présence de la Banque à Rabat par le biais de MAFO.

7. *En dépit des progrès enregistrés, le Maroc reste confronté à des défis importants, dont notamment la nécessité d'asseoir les bases d'une croissance économique accélérée et soutenue, de nature à créer les emplois, à réduire le chômage et à améliorer durablement les conditions de vie des populations.* Ce défi se trouve aujourd'hui amplifié par la crise économique internationale, qui se traduit notamment, par un ralentissement de la croissance mondiale, en particulier dans les pays de l'Union européenne, qui est le principal marché d'exportation du Maroc. Afin de relever ce défi, le Gouvernement s'est engagé à : (i) approfondir les réformes dans le but de renforcer davantage le système de gouvernance, d'améliorer le climat des affaires et la compétitivité de l'économie ; et (ii)

poursuivre la politique de grands projets structurants, en particulier dans le domaine des infrastructures.

8. *En conformité avec les objectifs du Gouvernement, et en tenant compte des leçons tirées des deux premières années de mise en œuvre du DSP, la Banque tout en maintenant sa stratégie inchangée se propose, au cours de la période 2009-2011, de mettre l'accent sur les deux piliers suivants du DSP : (i) l'amélioration du système de gouvernance ; et (ii) le développement et la mise à niveau des infrastructures économiques et de l'entreprise.* A travers ces piliers, la Banque soutiendra les objectifs stratégiques du Gouvernement visant à soutenir et à accélérer la croissance en faveur de la réduction de la pauvreté.

9. *Le Conseil est invité à prendre note de la stratégie, pour la période 2009-2011.* Celle-ci sera mise en œuvre à travers l'application du « scénario de référence » du DSP 2007-2011 qui prévoit une enveloppe financière de prêts soutenables d'un montant indicatif annuel compris entre 400 à 600 millions d'UC pour le financement de programmes de réformes et de projets d'investissement. Le volume de cette enveloppe pourrait varier, en fonction d'une part du profil de risque du portefeuille et, d'autre part des besoins de flexibilité nécessaire pour un pays à revenu intermédiaire comme le Maroc.

I. INTRODUCTION

1.1 *La présente revue à mi-parcours (RMP) a pour principal objectif de suivre et d'évaluer les progrès accomplis à ce jour* dans la mise en œuvre du Document de stratégie pays (DSP) 2007-2011 pour le Maroc afin d'en tirer des enseignements et ajuster, au besoin, la stratégie pour la période 2009-2011. C'est en avril 2007 que le Conseil d'administration de la BAD a approuvé le DSP. Alignée sur les principales priorités du Programme national de développement du pays, cette stratégie est articulée autour de trois piliers : (i) Renforcement du système de gouvernance ; (ii) Développement et mise à niveau des infrastructures économiques et de l'entreprise ; et (iii) Promotion du développement humain.

1.2 *Lors de l'examen du DSP, le Conseil d'administration avait relevé les progrès enregistrés par le Maroc* dans la mise en œuvre des réformes structurelles et la lutte contre la pauvreté. Le Conseil avait noté également les fortes fluctuations du taux de croissance économique et avait exhorté le Gouvernement à renforcer le cadre macroéconomique et à approfondir les réformes structurelles en faveur de la diversification de l'économie pour promouvoir une croissance soutenue et créatrice d'emplois. Il avait aussi souligné la nécessité pour la Banque d'être plus sélective dans la détermination de ses interventions, tout en donnant plus d'informations sur la réserve de projets et le traitement des thèmes transversaux, notamment les questions de genre et d'environnement. Sur la base d'une approche participative, et en tenant compte des orientations du Gouvernement, mis en place en octobre 2007, des recommandations du Conseil et des leçons apprises de la mise en œuvre des opérations de la Banque au Maroc, la présente RMP, a actualisé le cadre de suivi et les indicateurs des résultats du DSP pour la période 2009-2011.

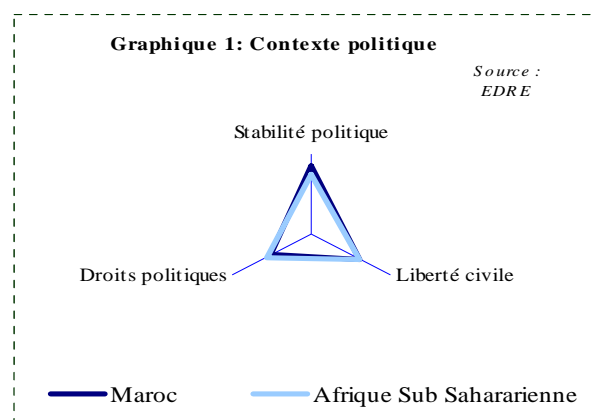
1.3 Cette brève introduction est suivie du chapitre II qui présente le contexte national actuel et les récentes évolutions politiques et socioéconomiques. Le chapitre III analyse les progrès accomplis à ce jour dans la mise en

œuvre du DSP. Le chapitre IV tire des leçons de la mise en œuvre du DSP. Le chapitre V présente la stratégie de la Banque pour 2009-2011, et le chapitre VI, les conclusions et les recommandations.

II. CONTEXTE NATIONAL

2.1 Evolution politique

Le Maroc jouit d'une bonne stabilité politique. Les changements politiques s'y opèrent à travers des élections libres et transparentes et la société civile y est de plus en plus active. Ainsi, la première année de mise en œuvre du DSP a été marquée, le 7 septembre 2007, par la tenue d'élections législatives. Bien qu'ayant connu un taux de participation de 37%, (contre 52%, enregistré lors des élections législatives précédentes), ces élections ont dans l'ensemble été jugées transparentes. Le parti de l'Istiqlal en est ressorti vainqueur et son Secrétaire général, a été nommé Premier Ministre. A la suite de ces élections, un nouveau Gouvernement a été mis en place le 15 octobre 2007. Des élections communales qui devraient constituer une étape importante de consolidation du processus de décentralisation et de renforcement de la gouvernance locale, sont prévues en juin 2009.

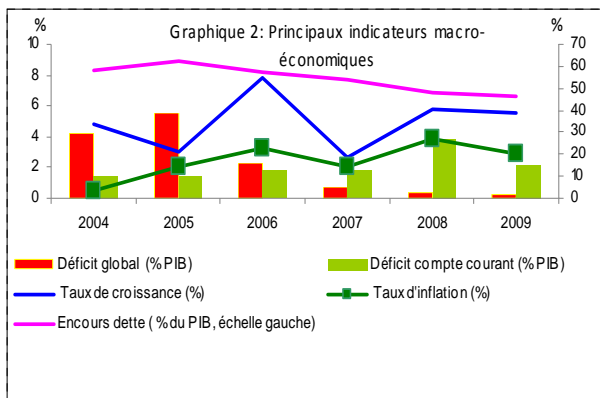


2.2 Évolution économique et sociale

Evolution économique

2.2.1 *Le Maroc continue d'afficher des résultats économiques encourageants, caractérisés par la diversification progressive de la base productive de l'économie et la*

consolidation du cadre macroéconomique. La croissance du PIB a atteint 5,8% en 2008 contre 2,7% en 2007, malgré le contexte de crise économique au plan international, grâce notamment à une campagne agricole globalement satisfaisante résultant d'une bonne pluviométrie, et au dynamisme des secteurs tertiaire et secondaire, attribuable notamment, à la bonne tenue des activités industrielles, du bâtiment et travaux publics, des transports et des télécommunications. La demande intérieure, soutenue par l'accroissement des revenus des ménages ruraux et par la hausse de l'investissement a également joué un rôle moteur dans la croissance, en 2008. En outre, les performances économiques de 2008 reflètent la qualité de la gestion macro-économique et des réformes entreprises au cours de ces dernières années pour accroître la productivité globale de l'économie.



2.2.2 L'inflation, bien qu'en augmentation (+3,9% en 2008 contre 2,0% en 2007) en raison de la pression exercée par les prix des denrées alimentaires, reste relativement maîtrisée du fait essentiellement de la politique monétaire prudente suivie par la Bank Al-Maghrib. Grâce aux développements positifs qui ont contribué à l'amélioration de la performance économique du pays et notamment à la poursuite de la mise en œuvre des réformes, les perspectives de croissance à moyen terme sont dans l'ensemble relativement encourageantes, en dépit de la dégradation de l'environnement économique international. Les prévisions pour l'année 2009 tablent sur une croissance de 5,5%, tirée essentiellement par le secteur primaire dont la bonne tenue (+8,5% en 2009) devrait permettre d'atténuer l'impact de la crise internationale sur

les secteurs de l'économie les plus exposés tels que le tourisme, l'automobile et le textile

2.2.3 La position budgétaire s'est considérablement améliorée, grâce à l'efficacité accrue de la politique et de l'administration fiscales. Le Maroc a enregistré des excédents budgétaires respectifs de 0,7% et 0,4% du PIB en 2007 et 2008. Ces bonnes performances reflètent l'augmentation sensible des recettes fiscales (+26,4% en 2008), qui a permis d'atténuer l'impact des dépenses de compensation (+50%) auxquelles le Gouvernement a dû faire face pour maintenir le pouvoir d'achat des populations, suite à l'augmentation des prix des produits pétroliers et celle des prix des denrées alimentaires. Les autorités marocaines continuent à mettre en œuvre des mesures pour consolider la position budgétaire à moyen terme, à travers notamment la poursuite de la réforme de l'administration publique et de la gestion budgétaire et, l'accroissement de la lisibilité de la politique budgétaire par le biais du développement d'un cadre de dépenses à moyen terme. Les acquis réalisés dans ce domaine devraient permettre au Maroc de maintenir, à moyen terme, une situation budgétaire solide concourant à la stabilité macro-économique, au renforcement de la confiance du secteur privé et à l'amélioration du climat des affaires.

2.2.4 Les performances réalisées en matière de mobilisation des ressources fiscales, en 2008, ont permis également de renforcer la maîtrise des besoins de financement du Trésor et de stabiliser le ratio de la dette extérieure publique à 20% du PIB. En outre, l'encours de la dette continue de s'améliorer et a atteint 48,6% du PIB en 2008, contre 53,6% en 2007.

2.2.5 La position extérieure du Maroc a été fragilisée par la forte augmentation des importations de l'ordre de 23,9% en 2008, conséquence de l'envolée des prix des matières premières, dont notamment ceux des produits pétroliers, qui ont entraîné une augmentation de la facture énergétique (46,9% par rapport à 2007). En dépit d'un léger accroissement des exportations (+24,7% en 2008) par rapport à 2007 (+ 22,8%), le compte courant extérieur a affiché, pour la première fois depuis 2000, un

déficit de 5,6% du PIB en 2008. Ce résultat reflète également la baisse des recettes touristiques (3,5% en 2008) et des transferts des marocains résidents à l'étranger (2,4%). Dans ce contexte, les avoirs extérieurs, en augmentation constante au cours de ces dernières années, ont enregistré une baisse de l'ordre de 3,4%. La détérioration des principaux indicateurs de la position extérieure susmentionnés traduit les effets déjà perceptibles de la crise internationale sur l'économie du pays.

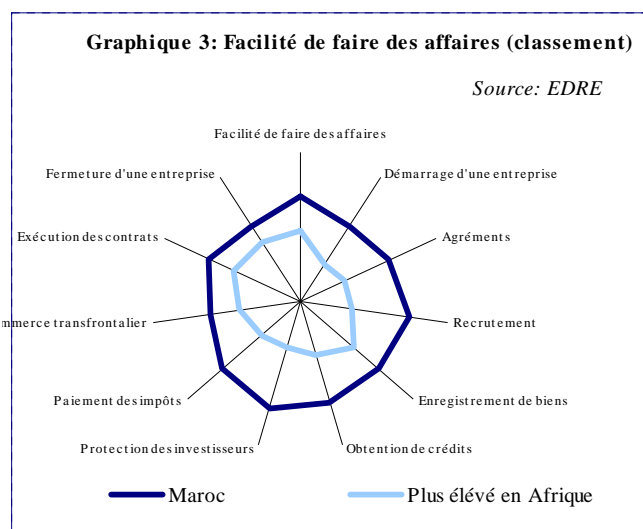
2.2.6 En outre, même si, le secteur financier marocain et principalement le secteur bancaire a été relativement peu touché par les perturbations des marchés financiers internationaux au cours de ces derniers mois, la bourse de Casablanca a clôturé l'année 2008 sur d'importantes pertes après cinq ans de croissance continue. Le volume global des échanges y a connu un repli de 32% par rapport à 2007 et les principaux indices (MASI et MADEX) ont enregistré des baisses respectives de 13,5% et 13,1%.

2.2.7 *Au regard de l'évolution récente des principaux paramètres de la position extérieure et des performances du marché boursier, la crise économique internationale qui pourrait se prolonger, n'a pas fini de dévoiler son impact sur l'économie marocaine* et constitue, par conséquent, une source de préoccupation pour le Gouvernement. Pour en limiter les effets sur l'économie du pays, le Gouvernement a pris les mesures suivantes destinées à soutenir la croissance: (i) mise en place d'un Comité de

veille stratégique, chargé de suivre et d'analyser l'évolution de la crise et de faire des recommandations au Gouvernement sur les mesures appropriées à prendre; (ii) accroissement de 35% du volume des investissements publics; (ii) soutien de la compétitivité des entreprises par l'allègement des charges fiscales et sociales; (iii) mise en place d'un dispositif d'aide aux secteurs d'exportation. Ces mesures sont accompagnées par la mise en œuvre de grands projets structurants à travers notamment la mise à niveau des infrastructures et le développement des zones industrielles pour promouvoir l'investissement privé et encourager la délocalisation des entreprises et des services.

2.2.8 *Le climat des affaires s'améliore progressivement.* Le Gouvernement est conscient qu'un environnement propice au développement du secteur privé et de l'entreprenariat est essentiel à l'amélioration de la compétitivité, à la croissance économique et la création d'emplois. Au cours des deux dernières années, le Maroc a poursuivi les réformes pour consolider la stabilité macro-économique, moderniser le secteur financier en vue de faciliter l'accès des entreprises au financement et améliorer le cadre légal et réglementaire des affaires. Ainsi, des mesures ont été prises pour: (i) rationaliser la fiscalité des entreprises (baisse de l'impôt sur les sociétés de 35% à 30%, harmonisation de la TVA, clarification des conditions d'octroi des avantages fiscaux aux sociétés holding offshore, rationalisation des taxes d'enregistrement et de transferts de propriété); (ii) améliorer les procédures et délais de création des entreprises (création d'un guichet unique); (iii) accélérer les procédures de dédouanement des marchandises (mise en place d'un nouveau système d'inspection en vue de réduire les délais d'exportation et d'importations).

2.2.9 Des efforts ont également été engagés pour aménager des zones dédiées à l'accueil des investissements, ce qui contribue à offrir des opportunités pour le développement des activités du secteur privé. Toutefois, en dépit des avancées importantes enregistrées, il ressort des rapports « Doing Business » de 2008 et 2009 que le Maroc reste confronté à d'importants défis pour améliorer durablement l'environnement des



affaires, parmi lesquelles figurent en priorité la modernisation du système judiciaire, la facilitation de l'accès des PME au crédit et la flexibilité du marché du travail.

Situation sociale

2.2.10 *Les indicateurs sur la pauvreté évoluent dans le bon sens, mais restent relativement faibles en comparaison avec ceux des pays à niveau de revenus comparables.* Dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), lancée en 2005, des résultats positifs ont été enregistrés, en termes de réduction de la pauvreté. Le taux de pauvreté a ainsi baissé de plus de 40% entre 2001 et 2007, passant de 15,3% à 9%. Toutefois, bien que les progrès dans le domaine social soient réels, il reste encore beaucoup à faire pour une amélioration durable des indicateurs sociaux. Ainsi, dans le domaine de l'éducation, le Maroc affiche encore des indicateurs faibles. A titre d'illustration, en 2007, seulement 51% des filles sont scolarisées au préscolaire, au niveau national contre 28,5%, en milieu rural. Le taux d'analphabétisme est également élevé particulièrement, chez les femmes (46,8%). Dans le domaine de la santé, le taux de mortalité infantile estimé à 40 pour mille en 2007, est élevé. Des retards persistent également concernant la promotion de la femme. Le taux d'implication des femmes dans l'activité économique (23,6% en 2008) reste relativement faible par rapport à celui des hommes.

2.2.11 *En 2008, le Maroc a été touché de plein fouet par l'envolée des prix des produits alimentaires sur le marché international,* ce qui sur le plan social, a occasionné des mouvements sporadiques de revendication. Pour préserver le pouvoir d'achat des populations et atténuer l'impact de l'envolée des prix sur les conditions de vie des populations, le Gouvernement a pris des mesures de compensation importantes parmi lesquelles : (i) la prise en charge partielle de la hausse des prix du blé, (ii) l'accroissement des dépenses budgétaires de compensation destinées à soutenir les prix des produits énergétiques et alimentaires et ; (iii) la mise en place d'un système de commercialisation des céréales afin de renforcer le fonctionnement du marché local.

Réformes structurelles

2.2.12 *Des progrès significatifs ont été réalisés dans la mise en œuvre des réformes structurelles et la modernisation des infrastructures économiques et sociales.* Des progrès importants ont été enregistrés dans la libéralisation du commerce, le renforcement du secteur financier et la privatisation des entreprises publiques, la réforme du budget, des douanes ainsi que dans le domaine de la gouvernance. Par ailleurs, conscient de la nécessité de valoriser les potentialités importantes du Maroc et les atouts qui découlent de sa position géographique qui le prédisposent à jouer un rôle de plateforme régionale de production et de délocalisation de services, le Gouvernement en concertation avec les opérateurs du secteur privé, a élaboré diverses stratégies orientées vers le soutien à l'investissement et la productivité de l'économie. A cet effet, le Gouvernement accorde la priorité à la modernisation de l'administration publique, à l'amélioration du climat des affaires et au développement des infrastructures économiques et sociales.

2.2.13 *En matière d'infrastructures, plusieurs chantiers et réformes* ont été engagés en vue de leur modernisation. Ainsi, en ce qui concerne les transports routiers, le monopole de l'Office National des Transports a été aboli en vue de favoriser la concurrence et améliorer les services. Dans le domaine portuaire, un nouveau complexe (Tanger Méditerranée) d'une capacité de 8 millions de conteneurs, le positionnant comme l'un des principaux ports de la région, est entré en service en fin 2007. Au plan énergétique, afin de faire face aux contraintes auxquelles est confronté le secteur et réduire la vulnérabilité du pays vis-à-vis de la fluctuation des cours internationaux des produits pétroliers, les autorités marocaines ont élaboré, en 2008, un Plan National d'Actions Prioritaires, visant notamment à diversifier les sources et les ressources énergétiques et à promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique avec comme objectif prioritaire de réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur.

2.2.14 Pour ce qui est de l'eau, les efforts engagés par les autorités ont permis de mettre en place un système tarifaire modulé en fonction des

usages. S'agissant des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la politique volontariste affichée par les autorités a conduit à l'élaboration en 2005, de la stratégie nationale « e-Maroc 2010 » qui vise à promouvoir la compétitivité du secteur.

2.2.15 Les réformes mises en œuvre pour promouvoir la libéralisation du commerce extérieur traduisent l'importance que les autorités accordent à l'intégration régionale et à la coopération avec les autres pays. Au plan régional, le Maroc développe des stratégies actives d'exportation et ses échanges avec le reste des pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), dont il est membre, ont atteint près d'un milliard de dollars Etats-Unis en 2008. Ces échanges sont marqués par une progression continue d'une année à l'autre. Toutefois, ils restent faibles par rapport au potentiel de la région. En outre, le Maroc déploie des efforts importants pour développer sa coopération avec les autres pays africains à travers la négociation et la conclusion d'accords commerciaux¹. Ainsi, alors que les échanges commerciaux du Maroc avec ces pays n'étaient que de 272 millions de dollars des Etats-Unis en moyenne annuelle, entre 1990 et 1996, ils ont plus que doublé, en 2008. Ces échanges sont de plus en plus accompagnés par des investissements marocains dans lesdits pays (présence de certaines banques marocaines dans plusieurs de ces pays, participation croissante des entreprises marocaines au capital de plusieurs sociétés, dans les secteurs tels que les télécommunications, l'eau, le transport aérien et de l'industrie).

2.2.16 Pour développer ses échanges commerciaux, le Maroc mise également sur les Accords de libre échange signés avec plusieurs autres partenaires commerciaux tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Il en est ainsi de l'Accord de libre échange signé avec les Etats-Unis, entré en vigueur en janvier 2006, qui a eu un impact significatif sur les échanges entre les deux pays, faisant des Etats-Unis le quatrième fournisseur du Maroc en 2007 (8^{ème} en 2000).

¹ Des accords commerciaux ont été conclus avec les pays suivants : le Sénégal, le Gabon, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Nigéria ; le Cameroun, le Mali, l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso, la République Démocratique du Congo et la Guinée.

L'Accord d'association avec l'Union européenne et l'accord subséquent signé avec cette dernière en 2008, conférant au Maroc un « statut avancé » reflète également la volonté du Gouvernement de promouvoir la coopération avec les autres pays. Ce statut, dont le Maroc est le premier pays, au sud de la Méditerranée, à bénéficier, lui confère une position intermédiaire entre l'association et l'intégration à l'Union européenne.

3. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE LA BANQUE ET RÉSULTATS OBTENUS À MI-PARCOURS

3.1 Progrès vers les résultats prévus

3.1.1 La stratégie d'assistance de la Banque vise à contribuer à la réalisation des objectifs prioritaires du Maroc, axés sur la promotion de la compétitivité de l'économie, en vue d'asseoir les bases d'une croissance accélérée, créatrice d'emplois et de nature à favoriser la réduction de la pauvreté. Conformément à cette orientation, l'assistance de la Banque est axée sur les objectifs stratégiques suivants : (i) l'amélioration du système de gouvernance; (ii) le développement et la mise à niveau des infrastructures et de l'entreprise et ; (iii) la promotion du développement humain.

3.1.2 Le choix de ces objectifs stratégiques tient compte non seulement des priorités du Gouvernement, mais également de l'avantage comparatif de la Banque, qui au regard de sa longue expérience antérieure de coopération avec le Maroc, y a soutenu de manière satisfaisante des programmes de réformes macro-économiques et sectoriels ainsi que des projets d'investissements. La contribution de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque aux indicateurs de résultats prévus pour 2011, ainsi que les résultats obtenus à mi-parcours (en 2009), sont présentés en annexe 1.

Gouvernance

3.1.3 La réforme de l'administration publique est au centre de la stratégie du Gouvernement visant à améliorer le système de gouvernance. Il s'agit : (i) de moderniser et d'accroître l'efficacité de l'administration publique ; (ii) de favoriser l'amélioration de la

qualité de ses prestations à travers la mise en place d'une gestion de proximité et de simplifier les procédures administratives pour assurer l'intégrité et la transparence dans les relations entre l'administration et les usagers ; (iii) de promouvoir la réforme budgétaire en vue d'améliorer l'efficacité de la dépense publique et renforcer la confiance des opérateurs économiques privés.

3.1.4 L'appui de la Banque, coordonné avec celui des autres partenaires au développement, notamment la Banque mondiale et la Commission européenne, a permis d'atteindre des résultats très encourageants, au-delà des attentes. Grâce à la mise en œuvre du programme d'appui à la réforme de l'administration publique (PARAP), soutenu par la Banque, le poids de la masse salariale par rapport au PIB qui était de 12,8% en 2005 devrait passer à 10,6 % en 2009, résultat bien meilleur que l'objectif initialement prévu de 11,5% en 2010. La mise en place d'outils de prévision de la masse salariale et d'autres mesures de gestion des ressources humaines (départs volontaire à la retraite anticipée, contrôle des recrutements annuels) ont permis d'atteindre ce résultat.

3.1.5 *En matière budgétaire, le dispositif de la gestion budgétaire axée sur les résultats a été renforcé* par les progrès de la programmation budgétaire pluriannuelle à travers la généralisation progressive des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) global et sectoriels. En 2009, 9 départements ministériels ont élaboré un CDMT, et 19 autres au total seront concernés à l'horizon 2011. Le processus de globalisation des crédits a également enregistré des progrès : sur une prévision d'adhésion initiale de 23 départements ministériels, en 2009, 32 gérant près de 77% du budget d'investissement ont pris part au dispositif.

3.1.6 *Des progrès ont en outre été réalisés dans la réforme du système de passation des marchés publics*, ce qui a contribué à renforcer la confiance du secteur privé et à améliorer le climat des affaires. Toutefois, en dépit des progrès réalisés, il est nécessaire d'approfondir les réformes pour une amélioration durable et encore plus significative de l'efficacité de l'administration publique et de renforcer ses

capacités afin de la rendre mieux à même de fournir des services plus efficaces aux opérateurs économiques.

Infrastructures et développement de l'entreprise

3.1.7 *La modernisation et la mise à niveau des infrastructures sont essentielles à l'amélioration de la compétitivité et au développement de l'entreprise.* L'appui de la Banque au développement des infrastructures au Maroc vise à favoriser la réalisation de ces deux objectifs stratégiques, qui figurent au premier rang des priorités du Gouvernement. L'assistance de la Banque a porté aussi bien sur les secteurs des transports et de l'énergie que sur celui l'eau.

3.1.8 *Dans le secteur des transports*, la Banque soutient le Gouvernement dans la réalisation de trois objectifs essentiels : (i) le développement de l'axe autoroutier tout en favorisant le renforcement de la sécurité et la réduction du coût des transports; (ii) l'extension et la modernisation des installations aéroportuaires et portuaires ; (iii) la modernisation du réseau ferroviaire. Dans le domaine routier, des avancées ont été enregistrées dans le soutien apporté par la Banque au Gouvernement à travers : (i) la construction de l'autoroute Marrakech-Agadir qui se poursuit de manière satisfaisante et l'achèvement prévu en 2009, du tronçon Imintanout-Chichaoua, financé par la Banque ; (ii) l'aménagement des routes rurales par le biais du deuxième programme national des routes rurales (PNRR II) qui contribue à désenclaver les régions et les populations.

3.1.9 Dans le domaine aéroportuaire, l'action de la Banque contribue efficacement à la mise à niveau des aéroports du pays, notamment celui de Casablanca. Les conditions de sécurité ont été améliorées et la capacité d'accueil a fortement augmenté créant ainsi les conditions favorables à la réalisation des objectifs du Plan Azur.² S'agissant des réseaux ferroviaires et portuaires,

² Le Plan Azur, a été lancé en 2002, pour le développement du tourisme. Il est axé sur la promotion des infrastructures touristiques, et plus particulièrement les transports et les capacités d'accueil hôtelier avec comme objectif de 10 millions de touristes à l'horizon 2010. Cependant avec la crise, la réalisation de cet objectif pourrait être reportée à 2016.

le dialogue est en cours avec les autorités pour la réalisation de grands projets dans lesquels la participation de la Banque est prévue avant 2011.

3.1.10 Dans le secteur de l'énergie, la Banque contribue à la réalisation de quatre objectifs principaux du Gouvernement : (i) l'amélioration de l'accès des populations à l'énergie ; (ii) l'accroissement de l'offre d'énergie par l'augmentation de la puissance installée ; (iii) la réduction de la dépendance du Maroc vis-à-vis de l'extérieur et la diversification des sources énergétiques et ; (iv) la réduction de la facture énergétique. Des progrès ont été réalisés pour la satisfaction de ces objectifs. Le taux d'accès à l'électricité en zone urbaine est actuellement de près de 98% alors que celui en zone rurale est passé de 88% en 2006 à 95,4% en 2008. Par ailleurs, des avancées importantes sont en cours, en matière d'accroissement de l'offre de l'énergie, avec notamment le renforcement du réseau électrique marocain par l'interconnexion avec ceux de l'Algérie et de l'Espagne et l'avancement du projet de construction de la Centrale thermo-solaire de Ain Beni Mathar dont la mise en service partielle est prévue fin 2009. Par contre, la forte croissance des prix des produits pétroliers, observée en 2008, n'a pas permis d'aboutir à une réduction de la facture énergétique.

3.1.11 Pour ce qui est du secteur de l'eau, des progrès ont été réalisés au niveau des trois objectifs soutenus par la Banque : (i) le renforcement des systèmes d'adduction, (ii) l'amélioration du taux de branchement individuel ; (iii) l'assainissement et l'épuration des eaux usées des centres urbains. L'action de la Banque, à travers les projets successifs d'alimentation en eau potable (8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème}), a contribué à renforcer l'accès à l'eau potable qui a atteint le taux de 100% en milieu urbain. Dans le milieu rural, ce taux a également augmenté de manière significative passant de 70% en 2007 à plus de 87% à fin 2008. Le taux d'épuration des eaux usées est passé, quant à lui, de 15% à plus de 20% sur la même période, alors que le taux de raccordement au réseau d'assainissement est passé de 65% à 75%.

3.1.12 Le développement de l'entreprise, en tant que source de croissance et de création

d'emplois, est également au centre des priorités du Gouvernement. Aussi, l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la productivité des entreprises sont-ils des objectifs majeurs de sa politique économique. Comme souligné au paragraphe 2.2.8, des progrès ont été enregistrés dans l'amélioration de l'environnement légal et réglementaire des affaires. Grâce à ces progrès, le Maroc a pu attirer des investissements directs étrangers (IDE) de l'ordre de 41 milliards de MAD en 2007, ce qui, selon la CNUCED, le place au deuxième rang en ce qui concerne, la destination des IDE en Afrique. Les programmes successifs de réforme de l'administration publique (PARAP I, II et III) ont contribué à la réalisation de ces progrès. En améliorant les règles de passation des marchés publics et le fonctionnement de l'administration, ces programmes ont permis à ce dernier de fournir des services plus efficaces aux opérateurs économiques. En outre, en soutenant la modernisation des infrastructures, la Banque contribue également à renforcer la compétitivité des entreprises. Par ailleurs, la Banque a intensifié ses efforts en vue de développer ses interventions directes dans le secteur privé au Maroc. Suite à ces efforts, une opération (Oléa capital), devant contribuer au développement de l'agro-industrie et soutenir la nouvelle stratégie de développement du secteur agricole au Maroc (Plan Maroc-Vert), a été approuvée en 2008. D'autres opérations sont en cours de préparation ou de discussions, principalement dans les secteurs financier et des infrastructures.

Amélioration de l'accès aux services sociaux de base

3.1.13 A travers une croissance accélérée, les autorités cherchent également à promouvoir l'accès des populations, en particulier les plus défavorisées, aux services sociaux de base et à améliorer durablement leurs conditions de vie. En plus des actions engagées par le Gouvernement pour renforcer l'accès à l'eau, et désenclaver les régions rurales, le Maroc a fait des progrès en matière de soin de santé et d'éducation. La Banque contribue à la réalisation de ces progrès. Ainsi, la mise en œuvre des deux phases du Programme d'appui à la couverture médicale (PARCOUM), soutenue par trois

opérations d'assistance technique, financées sur les ressources du Fonds des pays à revenu intermédiaire, a eu un impact positif sur le système de santé: le pourcentage de la population couverte par un système d'assurance maladie est passé de 16,4% en 2002 à 31% en 2008. Le Régime d'assurance médicale destiné aux économiquement démunis (RAMED) et dont l'objectif est de porter le taux de la population cible à 100% à l'horizon 2010, a été lancé en novembre 2008.

3.1.14 En ce qui concerne l'éducation, des progrès sont également perceptibles. A titre d'illustration, le taux de scolarisation du primaire est estimé 94% en 2007, se rapprochant ainsi des objectifs de scolarisation universelle. La généralisation de l'éducation est accompagnée d'une composante réduction des écarts de scolarisation primaire entre les zones urbaines et rurales ainsi qu'entre les genres.

3.1.15 ***Le Maroc reste toutefois confronté à d'importants défis pour améliorer de manière significative et durable*** les principaux indicateurs dans les domaines de la santé et de l'éducation. Le taux de mortalité maternelle, qui se situe à 228 pour 100 000 naissances n'a pratiquement pas changé depuis 2002. Le taux d'analphabétisme, qui est de 43% au niveau national et 60,5% dans le monde rural, reste élevé. Par le biais du PARCOUM et du programme d'appui au plan d'urgence de l'éducation nationale, la Banque dispose d'instruments sectoriels appropriés pour aider le Maroc à améliorer ces indicateurs. La mise en œuvre de ces programmes s'étendra pendant la période restante du DSP.

3.1.16 ***Globalement, il ressort de l'évaluation à mi-parcours des résultats du DSP que des progrès notables ont été accomplis dans la réalisation des objectifs visés par la Banque.*** Les indicateurs de performance montrent une nette évolution vers l'atteinte des résultats du DSP. Par conséquent, à l'horizon 2011, les résultats attendus devraient être atteints, compte tenu d'une part, du renforcement du dialogue avec les autorités et d'autre part, du suivi renforcé du portefeuille assuré par le Gouvernement et la Banque.

3.2 Progrès dans les interventions de la Banque.

3.2.1 ***Parmi les seize (16) opérations en cours d'exécution, au 30 avril 2009, (cf. annexe 7), neuf (9) ont été approuvées depuis l'adoption du présent DSP alors que les sept (7) autres sont antérieures et relèvent de DSP précédents.*** Le développement des infrastructures économiques, qui constitue le deuxième pilier du DSP, représente 80% des engagements nets actifs de la Banque tandis que les interventions dans le secteur social (éducation, santé), inscrites dans le cadre du troisième pilier, représentent 12% des engagements et que l'appui à la gouvernance économique, relevant du 1^{er} pilier, en représente 5%. Une opération agro-industrielle, financée sur le guichet du secteur privé de la Banque et représentant 3% des engagements actifs du portefeuille, s'inscrit à la fois dans le cadre des 2^{ème} et 3^{ème} piliers du DSP.

Pilier I : Amélioration du système de gouvernance

3.2.2 Au titre du 1^{er} pilier, la troisième phase du Programme d'appui à la réforme de l'administration publique (PARAP III) a été approuvée en juin 2008 et est en cours d'exécution. Cette opération, qui a suivi, les phases précédentes (PARAP I et II), s'exécute normalement. Le prêt relatif à ce programme a été totalement décaissé et la mise en œuvre des réformes prévues se poursuit de manière satisfaisante. Grâce à ce programme, des avancées ont été réalisées sur le plan de la gouvernance administrative, économique et financière, en ce qui concerne particulièrement la modernisation de la fonction publique, l'accroissement de l'efficacité des départements ministériels et le renforcement de la gestion des finances publiques. Bien qu'il soit relativement tôt d'évaluer pleinement les résultats atteints dans le cadre de ce programme, son état d'avancement démontre la ferme détermination des autorités à s'attaquer aux problèmes structurels qui continuent à peser sur l'efficacité de l'administration. Pour soutenir la mise en œuvre de ce programme, la Banque envisage de l'appuyer avec une assistance technique destinée à renforcer les capacités de l'administration à poursuivre la mise en œuvre des réformes.

Pilier II : Développement et mise à niveau des infrastructures économiques et de l'entreprise

3.2.3 Neuf (9) opérations sont en cours d'exécution au titre du 2^{ème} pilier, dont 4 nouvelles opérations approuvées depuis la mise en œuvre du présent DSP. Sur ces 9 opérations, trois (3) portent sur le secteur des transports, trois (3) sont du secteur de l'énergie et trois (3) du secteur de l'eau potable et de l'assainissement. Pour le développement et la modernisation des infrastructures, la Banque utilise aussi bien les prêts d'appui aux réformes que les prêts projets comme principaux instruments. Enfin, il y a lieu de noter que le premier don de la Facilité africaine de l'eau (FAE) pour le Maroc a été approuvé en janvier 2009

3.2.4 **Secteur des transports.** L'appui au niveau du secteur des transports a concerné plusieurs volets : les routes, les autoroutes et les aéroports. Les projets récemment achevés et en cours d'exécution dans ce secteur ont un impact réel sur son développement : l'extension et l'amélioration des capacités aéroportuaires à travers la construction d'une nouvelle piste et d'un nouvel aérogare à l'aéroport Mohamed V de Casablanca et le renforcement de la sécurité et du contrôle aérien (Projet d'amélioration et d'extension des capacités aéroportuaires) ; l'extension du réseau autoroutier dans le cadre du Projet de construction de l'autoroute Marrakech-Agadir, dont le premier tronçon est entré en service en décembre 2008 ; l'aménagement des routes rurales dans le cadre de la deuxième phase du Programme national des routes rurales (PNRR II). Ces projets contribuent à la stimulation des activités économiques (augmentation du trafic, des flux touristiques et d'échanges de marchandises, désenclavement, réduction du coût des transports, etc.) et contribuent à la compétitivité économique du Maroc au plan international.

3.2.5 **Secteur de l'énergie.** La Banque appuie le développement et la modernisation de ce secteur à travers le Projet de renforcement des interconnexions des réseaux électriques ainsi que le Projet de construction de la centrale thermo-solaire d'Ain Beni Mathar. Le premier projet a contribué au développement du réseau de transport d'électricité et au renforcement de la

capacité de transit d'énergie des interconnexions du Maroc avec l'Espagne et l'Algérie, sécurisant ainsi la fourniture d'électricité au réseau national à des coûts moins élevés. La capacité d'interconnexion du Maroc avec l'Espagne a doublé, passant de 700 MW à 1400 MW alors que celle du Maroc avec l'Algérie a quadruplé passant de 400 MW à 1700 M. Quant au second projet, son exécution avance normalement et sa mise en service est prévue en deux étapes en fin 2009 (300MW) et 2010 (472 MW).

3.2.6 **Secteur de l'eau.** Le secteur de l'eau a bénéficié du soutien de la Banque à travers le Programme d'ajustement du secteur de l'eau (PAS Eau), achevé en 2008 ainsi que de trois (3) projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement (AEPA) qui sont en cours d'exécution et d'un projet pilote de recharge artificielle de la nappe du Haouz, financé sur les ressources de la FAE. Le PAS Eau a impulsé la mise en œuvre de la réforme du secteur et a permis la mise en place d'un cadre réglementaire et institutionnel approprié en matière de gestion intégrée et rationnelle des ressources en eau. Les trois projets d'AEPA, approuvés respectivement en 2004, 2006 et 2008, contribuent à la généralisation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement tant en milieu urbain que rural. Ces projets ont ainsi permis d'assurer l'alimentation en eau potable de plusieurs villes et de plus de 300 douars (villages) du Maroc. Le projet de recharge artificielle de la nappe du Haouz vise quant à lui la sécurisation de l'eau à travers une meilleure connaissance de l'état de la nappe et de l'environnement du bassin du Haouz dans le centre-sud du Maroc.

3.2.7 **Développement de l'entreprise.** La Banque contribue au développement du secteur privé et au renforcement de la compétitivité de l'entreprise au Maroc par le biais de ses interventions dans les infrastructures et son appui aux programmes de réformes visant à créer un environnement propice aux affaires. En 2008, la Banque a également approuvé une intervention directe au profit d'une entreprise privée pour un montant total de 34 millions d'Euros. D'autres opérations sont également en cours de préparation ou de discussion pour d'éventuelles

interventions de la Banque et principalement dans les secteurs financiers et des infrastructures.

Pilier III : Promotion du développement humain

3.2.8 La Banque soutient la promotion du développement humain à travers cinq (5) opérations : la deuxième phase du Programme d'appui à la réforme de la couverture médicale (PARCOUM II), l'appui au Programme d'urgence de l'Education nationale, et trois opérations d'assistance technique, au profit de l'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM), de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNOPS) et du Ministère de la Santé (cf. paragraphe 3.2.9). Deux autres opérations (PARCOUM I et Projet d'appui à l'enseignement fondamental de qualité), approuvées dans le cadre des DSP précédents, se sont achevées en 2008. Dans le cadre de ces opérations, la Banque contribue à l'amélioration de l'accès des populations aux soins de santé et à l'éducation. A titre d'exemple, dans le cadre du PARCOUM, la Banque a contribué à la mise en place un régime d'assurance maladie, qui couvre près de 9 millions de personnes. A travers le Projet d'appui à l'enseignement fondamental de qualité, la Banque a œuvré à l'équipement de 80 collèges et à la formation de 9.000 enseignants. Par ailleurs, le Programme d'appui au plan d'urgence de l'Education nationale, dont l'exécution s'étendra durant les années restantes du DSP, permettra de renforcer la contribution de la Banque au développement du secteur de l'éducation au Maroc.

Etudes économiques et sectorielles et autres activités hors-prêts.

3.2.9 ***Pour soutenir la réalisation des objectifs du DSP, en plus de ses interventions sous forme de prêts, la Banque a eu recours à des opérations d'assistance technique et des travaux analytiques***, financés sur les ressources du Fonds des pays à revenu intermédiaires (PRI). Deux opérations d'assistance technique visant à accompagner l'exécution du PARCOUM ont été mises en œuvre respectivement au profit de la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) et de l'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM), qui est au cœur de la réforme de la couverture médicale. Une étude

visant à élaborer un système d'information géographique du Ministère de la Santé et d'une carte sanitaire pour renforcer les capacités de planification et de gestion du secteur, a également été approuvée par la Banque en 2008. Par ailleurs, dans le cadre de l'appui à la politique de renforcement de l'efficacité énergétique du Gouvernement, la Banque a mobilisé des fonds bilatéraux pour la réalisation d'audits et envisage de mettre en place un don du Fonds mondial pour l'environnement (FEM), dont elle est l'agence d'exécution, pour assurer le suivi des recommandations de ces audits.

3.2.10 ***Il convient néanmoins de relever que les études et les travaux d'assistance technique restent limitées au regard des besoins du Maroc***, notamment en matière d'analyse économique et sectorielle et de renforcement des capacités. Cette situation résulte en partie d'une insuffisance de communication sur les opportunités offertes par la Banque dans ces domaines. Des actions ont été initiées pour remédier à cette situation, (séminaire d'information et de sensibilisation, réunions ciblées avec les départements techniques et les opérateurs économiques publics et privés, élaboration de brochures, etc.).

3.3 Autres effets dus à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe de la Banque

3.3.1 La question de *l'environnement* est centrale dans toutes les opérations financées par la Banque au Maroc, en particulier en ce qui concerne les infrastructures qui représentent 80% de celles-ci. Toutes ses interventions tiennent compte des aspects environnementaux et ont généralement une contribution positive dans ce domaine. Dans le secteur de l'eau, par exemple, les interventions de la Banque ont des effets directs et durables sur l'environnement. Elles permettent de lutter contre la dégradation environnementale de la qualité de l'eau, de promouvoir une utilisation durable ainsi que la conservation des ressources en eau, d'encourager le traitement des eaux usées et, par conséquent, de contribuer à la lutte contre la pollution. Ainsi dans le cadre du PAS Eau, la Banque a contribué à l'établissement des normes de qualité des eaux de surface, des eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des eaux usagées.

3.3.2 Dans les autres domaines également (énergie, transports, etc.), les interventions de la Banque contribuent à l'amélioration des projets au plan environnemental. Tous les projets doivent répondre aux normes environnementales de la Banque et se conformer à la réglementation du Maroc en la matière. Ces projets font l'objet d'analyses ou d'études d'impact environnemental qui permettent d'identifier les problèmes et de prévoir des mesures d'atténuation. En appliquant des normes environnementales les plus strictes et en veillant à ce que tous les projets qu'elle finance soient sans risque majeur et significatif sur l'environnement, la Banque apporte une contribution importante au développement durable au Maroc.

3.3.3 En outre en ce qui concerne *le changement climatique*, la Banque a entrepris avec la Banque mondiale au mois de décembre 2008 une action conjointe d'assistance au Gouvernement pour la préparation d'un plan d'investissement susceptible de bénéficier des ressources du Fonds pour les Technologies Propres (FTP), qui est l'un des volets du Fonds pour les Changements Climatiques, mis en place en 2008. Ce plan d'investissement inclura des projets de nature à contribuer à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre.

3.3.4 En ce qui concerne *le genre*, l'assistance de la Banque, à travers le développement des infrastructures économiques et sociales et la promotion de l'accès aux services sociaux de base, constitue un appui important au programme de l'INDH, qui place la femme au cœur de ses priorités. Le désenclavement des zones rurales, l'appui à la couverture sanitaire des populations les plus démunies, l'amélioration de l'accessibilité à l'eau potable et à l'énergie sont autant d'actions qui sont de nature à renforcer l'intégration des femmes dans le développement économique et social du Maroc. Par exemple, la disponibilité de l'eau potable dans les foyers ruraux non seulement contribue à la baisse des maladies hydriques, mais également soulage les femmes de la corvée de collecte d'eau. Les gains de temps, qui en découlent, devraient permettre aux filles de fréquenter davantage l'école et aux mères de se consacrer aux activités génératrices de revenus.

3.3.5 En matière *d'intégration régionale*, l'action de la Banque dans la mise à niveau des infrastructures, notamment dans le secteur des transports et de l'énergie, constitue un facteur important de soutien à l'intégration du Maroc dans l'espace maghrébin et méditerranéen. Les interconnexions des réseaux routiers et des chemins de fer ainsi que la modernisation des installations aéroportuaires favorisent le processus d'intégration régionale et renforce la position du Maroc en tant que plateforme d'échanges. Dans le domaine de l'énergie, le projet d'interconnexion des réseaux électriques avec d'une part l'Algérie et d'autre part l'Espagne, est un exemple réussi de projet intégrateur et de coopération régionale en matière énergétique. En outre, la Banque appuie les efforts d'intégration dans la région à travers son assistance à l'UMA. La Banque a ainsi financé sur les ressources du Fonds des PRI une étude sur la création d'une Communauté économique maghrébine, et contribue au renforcement des capacités du Secrétariat Général de l'UMA, à travers un projet d'appui institutionnel.

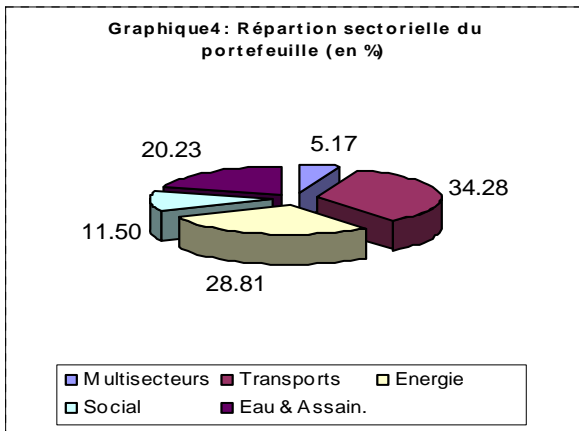
3.4 Questions liées aux ressources

Pour la mise en œuvre du scénario de référence retenu dans le DSP 2007-2011, *une enveloppe, comprise entre 250 et 350 millions d'UC par an, a été approuvée par le Conseil, en 2007 et 2008*, le montant total des financements approuvés par la Banque pour les programmes de réformes et les projets d'investissement s'est élevé à environ 388 millions d'UC dont 173 millions d'UC en 2007 et 215 millions d'UC en 2008. Ces engagements, sont restés dans la fourchette des prêts tels que requis par les règles de saine gestion des risques de la Banque.

3.5 Questions liées à la gestion du portefeuille

3.5.1 *Au 30 avril 2009, le portefeuille comprend seize (16) opérations actives constituées de treize (13) projets et programmes et trois (3) études et opérations d'assistance technique.* En matière de performance du portefeuille, plusieurs indicateurs relèvent les progrès réalisés et les résultats satisfaisants obtenus depuis l'élaboration du DSP. En effet, le montant des engagements nets de la Banque au Maroc a atteint plus de 1091 millions d'UC,

contre 609 millions d'UC au moment de l'approbation du DSP, soit une hausse de près de 80% des engagements actifs. En outre, le taux de décaissement du portefeuille en cours d'exécution (hors opération non encore mises en vigueur) est passé de 37% en avril 2006 à 52% en avril 2009. Cette performance est d'autant plus significative que l'âge moyen du portefeuille a entre temps été ramené de 3,7 à 2,7 ans durant la même période.



3.5.2 La mise en œuvre des recommandations de la dernière revue du portefeuille, conduite en 2007, et la forte implication de MAFO dans la gestion et le suivi de celui-ci ont permis de l'assainir et d'en améliorer la performance. En avril 2009, le portefeuille n'inclut en effet aucun projet à risque (PAR). Les délais de traitement des dossiers ont été réduits d'environ 40% et la supervision des projets s'est intensifiée pour atteindre un ratio de supervision de 1,8 en 2008, contre 1,5 prévu comme objectif par la Banque.

3.6 Evolution en matière de coordination de l'aide

3.6.1 *Depuis l'approbation du DSP en 2007, la coopération entre les partenaires au développement s'est améliorée au Maroc.* La coordination de l'aide s'y opère de manière plus systématique aussi bien sous la forme de concertations bilatérales qu'à travers les réunions des groupes thématiques sectoriels. Les équipes de la Banque, collaborent régulièrement avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux à travers des consultations et des réunions fréquentes, des activités conjointes (identification, préparation, évaluation et supervision des projets et programmes) et des échanges d'information (études analytiques, etc.). Près de 70% des projets

figurant dans le portefeuille ont fait l'objet d'un co-financement avec d'autres partenaires.

3.6.2 S'agissant des consultations thématiques, des groupes de travail sectoriels ont été mis en place dans les domaines respectifs de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie, de l'environnement et de ressources naturelles, de l'éducation et de la santé. La Banque, à travers MAFO, est membre de ces groupes thématiques. En outre, en vue d'accroître l'efficacité de l'aide, et conformément aux objectifs de la Déclaration de Paris, un groupe de travail sur la coordination de l'aide a été mis en place au début de 2009, dans le but de favoriser la coopération entre les partenaires techniques et financiers et le Gouvernement. Toutes ces initiatives devraient conduire à terme au renforcement de la coordination de l'aide au Maroc.

3.7 Suivi et évaluation de l'assistance du Groupe de la Banque

MAFO joue un rôle important dans le renforcement du dialogue avec le Gouvernement et les autres partenaires au développement. Depuis le démarrage des activités du bureau, en 2006, le partenariat entre la Banque et le Maroc et la coopération avec les autres partenaires au développement se sont considérablement enrichis et améliorés. A travers MAFO, la Banque a également renforcé ses capacités en matière de suivi et de gestion des opérations, comme en témoignent les résultats atteints en ce qui concerne la performance du portefeuille. Les échanges réguliers entre MAFO et les autorités permettent d'identifier les problèmes ainsi que les actions prioritaires à mener en vue d'améliorer l'avancement des projets. Le rôle d'assistance de proximité joué par MAFO met en relief tous les avantages d'une présence de la Banque sur le terrain.

4. LEÇONS TIRÉES À MI-PARCOURS

4.1 Leçons apprises par la Banque

4.1.1 *Il est nécessaire de renforcer la valeur ajoutée de l'assistance de la Banque en soutenant les programmes de réformes et les projets d'investissement par des études économiques et sectorielles et des opérations*

d'assistance technique. Comme souligné au paragraphe 3.2.10, la mise en œuvre de la stratégie de la Banque devrait être davantage accompagnée par des travaux analytiques et des opérations de renforcement de capacité de haut niveau de qualité, afin de garantir l'appui le plus effectif au Gouvernement et à son programme de développement. Une telle approche s'avère également nécessaire pour accélérer la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de ce programme et pour renforcer la durabilité de l'assistance de la Banque. Durant la période restante du DSP, la Banque approfondira le dialogue avec les autorités marocaines pour atteindre cet objectif.

4.1.2 Il s'avère important de renforcer la communication afin d'améliorer la visibilité des opérations de la Banque et d'étendre leur impact: La Banque est le premier partenaire au développement du Maroc et ses interventions contribuent de manière significative à la réalisation des objectifs économiques et sociaux du pays. Cependant, l'importance de son assistance et de son rôle dans le développement du pays est quasiment méconnue, de l'ensemble des principales parties prenantes. Cette situation a été soulignée par les participants au séminaire de sensibilisation et d'information organisé par la Banque à Rabat en février 2009. Il est par conséquent nécessaire de porter une plus grande attention à la question de la communication, qui pourrait non seulement constituer un moyen efficace pour renforcer le partenariat avec le Maroc, mais également le dialogue avec les autres principales parties prenantes (société civile, secteur privé, etc.).

4.1.3 Il est nécessaire d'adopter une approche plus sélective et plus ciblée pour accroître l'efficacité des interventions de la Banque. Une sélectivité accrue permettrait à la Banque d'éviter une fragmentation de ses interventions sur plusieurs secteurs et de renforcer leur cohérence. A cet égard, les autorités marocaines ont indiqué qu'elles souhaiteraient voir la Banque concentrer davantage ses interventions dans les domaines pour lesquels elle dispose d'instruments mieux adaptés, et jouit d'un avantage comparatif. Une telle approche tiendrait également mieux

compte de la complémentarité et des synergies nécessaires entre les différents partenaires au développement intervenant au Maroc.

4.2 Leçons apprises par le Gouvernement

La nécessité d'accompagner la mise en œuvre des réformes par une stratégie de communication et de sensibilisation. Compte tenu de l'importance de l'adhésion des parties prenantes, notamment celle des fonctionnaires et des usagers du service public et de la société civile dans la mise en œuvre des réformes, il est important de mettre en place un dispositif efficace de communication et de sensibilisation. Ce dispositif est d'autant plus nécessaire que les réformes touchent à des aspects liés à la gestion des carrières, au système de rémunération et au renforcement de la transparence et de la responsabilisation.

5. STRATEGIE DE LA BANQUE POUR LA PÉRIODE RESTANTE DU DSP (2009-2011)

5.1 Cadre de politique économique à moyen terme du Gouvernement

5.1.1 A l'issue des élections législatives de 2007, le Parlement a entériné au mois d'octobre de la même année, le programme que le nouveau Gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre dans les différents secteurs d'activité clés au cours de la législature 2007-2012. Ce programme, qui s'inscrit dans la continuité de l'action du Gouvernement précédent, vise à *approfondir les réformes économiques et sectorielles en vue de renforcer la compétitivité, et générer une croissance accélérée et soutenue, créatrice d'emplois, et de nature à améliorer les conditions de vie des populations.* Pour atteindre cet objectif, la stratégie du Gouvernement se focalise sur les axes stratégiques que sont : (i) *l'amélioration de la gouvernance et de l'environnement des affaires* ; (ii) *le renforcement de la compétitivité et de l'intégration régionale à travers la mise à niveau des infrastructures*; (iii) *le développement humain et le renforcement des secteurs sociaux pour améliorer les conditions de vie des populations* (cf. annexe 4). Avec la dégradation récente de l'environnement économique international, ces axes stratégiques

sont davantage d'actualité et le Gouvernement entend poursuivre leur mise en œuvre par l'approfondissement des réformes et la mise en œuvre de grands projets structurants, notamment dans le domaine des infrastructures dont le développement et la mise à niveau restent une de ses priorités majeures.

5.1.2 Le programme du Gouvernement susmentionnés constitue le cadre de référence de la coopération entre le Maroc et les partenaires au développement pour la période 2008-2012. La stratégie de la Banque au Maroc au cours des trois prochaines années (2009-2011) s'inscrit également dans le cadre de ce programme.

5.2 Stratégie pendant la période restante (2009-2011) pour atteindre les résultats escomptés

5.2.1 Au cours de la période restante du DSP (2009-2011), la stratégie de la Banque sera alignée sur les priorités du Gouvernement telles que décrites au paragraphe 5.1.1. Elle restera par conséquent inchangée. Toutefois, dans sa mise en œuvre, la Banque compte adopter une approche plus sélective. Pour contribuer aux objectifs généraux d'amélioration de la compétitivité de l'économie et de réalisation d'une croissance durable créatrice d'emplois et de réduction de la pauvreté, la Banque mettra l'accent sur les deux piliers suivants : (i) *l'amélioration du système de gouvernance ; (ii) le développement et la mise à niveau des infrastructures et de l'entreprise.* En ce qui concerne le développement humain, la Banque poursuivra en priorité la mise en œuvre du PARCOUM II et du Programme d'appui au plan d'urgence de l'éducation nationale, opérations déjà approuvées dont l'exécution s'étalera sur la période restante du DSP.

5.2.2 L'accent mis sur les deux piliers susmentionnés tient compte des leçons tirées de la revue à mi-parcours, de la nécessité d'une plus grande sélectivité dans les interventions de la Banque et de l'amélioration de leur impact. Il prend également en compte les synergies et la complémentarité nécessaires entre les interventions des différents partenaires au

développement. Cependant, conformément aux recommandations de la stratégie pour les pays à revenu intermédiaire, l'approche proposée demeurera flexible de manière à permettre à la Banque de répondre aux besoins spécifiques et aux priorités en évolution du Gouvernement.

Encadré: Consultations avec les parties prenantes

La mission de revue à mi-parcours du DSP s'est déroulée suivant un processus participatif du 8 au 15 février 2009. L'équipe a tenu de larges discussions avec le Gouvernement, les parties prenantes, les partenaires au développement et des représentants du secteur privé. Les discussions ont porté sur (i) l'évaluation rétrospective des réalisations au titre du DSP pour la période 2007-2008; (ii) les priorités du Gouvernement; (iii) les orientations stratégiques du DSP pour la période 2009-2011; (iv) l'identification de nouvelles opérations et la confirmation des opérations pour une grande partie de la période restante du DSP; et (v) la coopération et la complémentarité des actions des partenaires sur le terrain. Un consensus s'est dégagé autour des orientations stratégiques de la Banque pour la période 2009-2011. Ces orientations ont été jugées conformes aux défis et objectifs de développement du pays.

Dans le cadre de la revue à mi-parcours et du dialogue avec les autorités marocaines, un séminaire d'échange, d'information et de sensibilisation sur le financement et la gestion des projets (cycle du projet; acquisition de biens, travaux et services, décaissements; administration des prêts, comptabilité et audit, et gestion active du portefeuille axée sur les résultats) et les opportunités de coopération offertes par la Banque (instruments financiers, mécanisme d'intervention dans le secteur privé, fonds fiduciaires, Fonds PRI, FAE) a été organisé du 16 au 20 février 2009. Cet atelier a permis de répondre aux préoccupations liées à la mise en œuvre efficace des projets mais également d'échanger avec les autorités et les opérateurs privés sur les possibilités de financement et de renforcement de cette coopération exemplaire. L'atelier a été également l'occasion d'un échange fructueux entre la mission et les agences d'exécution des projets/programmes et a permis de mieux appréhender les besoins et les problèmes liés à l'exécution des opérations dont ces derniers ont la responsabilité, et de rechercher ensemble les solutions appropriées.

5.2.3 De manière plus spécifique, en ce qui concerne l'amélioration du système de gouvernance, la Banque appuiera le Gouvernement dans ses efforts visant à : (i) consolider la stabilité macro-économique ; (ii) accroître l'efficacité de l'administration publique ; et (iii) améliorer l'environnement légal, réglementaire et institutionnel des secteurs productifs et des affaires. Pour ce qui est du développement et de la mise à niveau des infrastructures économiques et de l'entreprise, la Banque soutiendra les grands chantiers prévus par le Gouvernement principalement dans les secteurs des transports, de l'énergie et de l'eau, ainsi que la création, l'expansion ou la modernisation des entreprises privées, moteur de la croissance et de la création d'emplois. Pour accompagner les opérations d'investissement et

d'appui aux réformes, une grande importance sera accordée aux travaux analytiques et aux opérations d'assistance technique. Les résultats escomptés de la mise en œuvre de la stratégie sont résumés dans la matrice du cadre de suivi-évaluation des résultats du DSP en annexe 3.

Pilier I : Amélioration du système de gouvernance

5.2.4 Pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixé, le Maroc devra approfondir les réformes structurelles pour renforcer les bases de la stabilité macro-économique et accroître l'efficacité de l'administration publique, éléments essentiels pour la mise en œuvre réussie de son programme de développement. Il devra poursuivre les actions engagées en vue d'améliorer davantage les règles régissant les activités économiques afin de mettre en place un environnement plus propice au développement des activités du secteur privé et de nature à promouvoir la compétitivité des entreprises. L'objectif du pilier I, s'inscrit dans le soutien par la Banque des efforts de réformes que le Gouvernement envisage de mener dans les domaines susmentionnés. Par le biais du PARAP et d'autres actions (activités analytiques et d'assistance technique, etc.) pour lesquels le dialogue sera renforcé avec le Gouvernement, la Banque dispose d'instruments appropriés pour aider le Maroc à approfondir les réformes dans ces domaines.

Pilier II : Développement et la mise à niveau des infrastructures économiques et de l'entreprise

5.2.5 Les infrastructures revêtent un caractère stratégique pour la réalisation des objectifs du Gouvernement d'une croissance forte et soutenue et d'amélioration durable des conditions de vie des populations. Elles sont également essentielles pour améliorer l'environnement des affaires, la productivité des entreprises et la compétitivité de l'économie ainsi que pour promouvoir le commerce intérieur et extérieur et favoriser l'intégration du Maroc dans l'économie mondiale. En outre, elles favorisent la réduction des inégalités à travers le désenclavement des régions, notamment dans les zones rurales et l'amélioration de l'accès des

populations à l'eau, l'énergie et aux services de communication. Conscientes du rôle important des infrastructures pour la réussite de leur programme de développement économique et social, les autorités marocaines ont développé des stratégies sectorielles prévoyant des investissements de grande envergure dans tous les domaines, notamment dans ceux des transports, de l'énergie et de l'eau. Dans le domaine des transports, par exemple, les investissements prévus sur la période 2008-2012, se chiffrent à plus de 10 862 millions d'euros³. Ces investissements couvrent aussi bien les routes, les autoroutes que les chemins de fer, les réseaux portuaires et aéroportuaires. Des programmes d'investissements importants existent également pour les secteurs de l'énergie et de l'eau et pour d'autres équipements collectifs (zones industrielles, zones franches, etc.).

5.2.6 Dans son premier objectif, le pilier II de la stratégie vise à soutenir la mise en œuvre des programmes dans les différents sous-secteurs des infrastructures. Conscientes de la contribution positive de la Banque à la modernisation des infrastructures au Maroc, les autorités entendent continuer à accorder à ce secteur la priorité, dans leur coopération avec la Banque. Pour soutenir les programmes et les efforts du Gouvernement, la Banque continuera à utiliser les prêts aux réformes sectorielles, les prêts-projets et renforcer les travaux analytiques. Dans le cadre de son soutien, la Banque continuera à porter une très grande attention aux questions de l'environnement, du changement climatique et de genre.

5.2.7 Dans son deuxième objectif, le pilier II vise à soutenir la création, la modernisation et l'expansion des entreprises de manière à favoriser l'investissement privé. Dans ce contexte, la Banque intensifiera ses efforts pour identifier des opportunités d'investissements au Maroc. Elle explorera à cet effet des possibilités de prises de participation au capital, de prêts, de lignes de crédit et des mécanismes de partage de risque, par le biais d'instruments tels que les garanties. Une attention particulière sera accordée au secteur financier et à l'infrastructure, à travers des

³ Sources : Infrastructures de transport : Grands chantiers pour 2008-2012, Ministère de l'Équipement et du Transport, février 2009.

partenariats publics-privés. Ces efforts seront accompagnés par des activités analytiques susceptibles de promouvoir la participation du secteur privé aux activités économiques. Le dialogue a été engagé avec le Gouvernement dans cette perspective et sera approfondi pendant la période restante de mise en œuvre du DSP.

Questions liées aux ressources

5.2.8 La stratégie de la Banque sera mise en œuvre suivant un « scénario de référence » qui prévoit une enveloppe financière de prêts soutenables d'un montant indicatif compris entre 400 à 600 millions d'UC par an. Cette enveloppe tient compte du cadre d'adéquation des fonds propres de la Banque et de la politique de gestion de l'exposition aux risques. La stratégie permettra d'appuyer la réalisation des objectifs stratégiques du DSP au cours de la période 2009-2011.

5.2.9 Toutefois, Le Maroc étant un pays à revenu intermédiaire, la stratégie intègre une dose relative de flexibilité pour permettre de répondre efficacement aux besoins d'assistance du pays à travers des opérations à fort impact de développement. Dans la mise en œuvre de la stratégie, la Banque continuera à explorer au mieux les synergies et complémentarités avec les autres partenaires au développement. Un programme indicatif de prêts est présenté à l'annexe 2.

Activités hors prêts.

5.2.10 La Banque s'emploiera au cours de la période restante du DSP à renforcer les activités analytiques et d'assistance technique pour appuyer la réalisation des objectifs prévus (cf. paragraphe 4.1.1.). Dans cette perspective, certaines activités sont déjà en cours de discussion avec les autorités. Parmi celles-ci, figurent, à titre d'illustration, les suivantes: (i) une assistance technique pour le renforcement des capacités de mise en œuvre et de suivi du PARAP ; (ii) une étude sur la participation du secteur privé au secteur de l'éducation et ; (iv) une étude sur la réforme et l'opérationnalisation de la loi organique des finances publiques.

5.3 Questions liées au dialogue avec le pays

Le Bureau du Maroc (MAFO) continuera à jouer un rôle fondamental dans le suivi des opérations, de la Banque et le renforcement de la qualité et du niveau du dialogue avec les autorités marocaines. A cet effet, MAFO sera renforcé par un économiste et des experts sectoriels (transport et énergie, etc.) qui permettront d'intensifier le dialogue sur les questions macro-économiques et sectorielles. Par ailleurs, le dialogue se poursuivra avec les autorités marocaines sur les questions suivantes : (i) les conditions d'intervention de la Banque dans les PRI sur lesquelles elles ont souhaité plus de flexibilité ; (ii) la question relative à l'utilisation des systèmes nationaux auxquels le Gouvernement souhaiterait davantage voir la Banque y recourir. La Banque renforcera également le dialogue avec le Gouvernement sur les questions relatives à l'amélioration de l'environnement des affaires et de la gouvernance économique et financière (lutte contre la corruption, lutte contre le blanchiment d'argent). En outre, la Banque intensifiera ses efforts de communication pour mieux faire connaître et étendre l'impact de ses opérations.

5.4 Risques et mesures d'atténuation

Le risque majeur qui pourrait entraver la mise en œuvre du DSP a trait à la crise financière internationale actuelle dont la persistance pourrait avoir des conséquences négatives sur l'économie marocaine, en raison de sa forte liaison avec les pays de la zone euro (textile, tourisme, automobile, IDE, transferts des fonds des MRE etc.). Toutefois, ce risque est atténué d'une part compte tenu de la solidité des fondamentaux de l'économie, et d'autre part par l'engagement du Gouvernement de soutenir la croissance à travers l'approfondissement des réformes et la mise en œuvre des grands projets structurants.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

6.1 Conclusion. Les performances économiques du Maroc ont été bonnes durant ces dernières années, reflétant une gestion macro-économique prudente, soutenue par des réformes structurelles et sectorielles axées sur le renforcement de la compétitivité et la

diversification de la base productive de l'économie. Pour consolider ces acquis et asseoir les conditions d'une croissance accélérée à même d'améliorer durablement les conditions de vie des populations, le Gouvernement s'est engagé dans une politique volontariste de renforcement de la gouvernance et de consolidation de la dynamique des grands projets structurants, notamment dans le secteur des infrastructures. Cette politique traduit une vision stratégique partagée avec les opérateurs économiques, visant à faire du secteur privé le principal moteur de la croissance. Toutefois, le Maroc est confronté aujourd'hui à un défi majeur qui est celui de préserver ses acquis en limitant les effets de la crise internationale. Pour aider le pays à relever ce défi, la stratégie de la Banque pour la période 2009-2011, tout en restant inchangée, sera plus sélective. La stratégie mettra l'accent sur deux piliers, à savoir : *l'amélioration du système de*

gouvernance et le développement et la mise à niveau des infrastructures économiques et de l'entreprise. Ceci permettra à la Banque de soutenir les axes prioritaires du programme du Gouvernement (2008-2012) et de contribuer ainsi à la réalisation des objectifs du pays.

6.2 Recommandation. *Le Conseil est invité à prendre note de la stratégie, pour la période 2009-2011.* Celle-ci sera mise en œuvre à travers l'application du « scénario de référence » du DSP 2007-2011 qui prévoit une enveloppe financière de prêts soutenables d'un montant indicatif annuel compris entre 400 à 600 millions d'UC pour le financement de programmes de réformes et de projets d'investissement. Le volume de cette enveloppe pourrait varier, en fonction d'une part du profil de risque du portefeuille et, d'autre part des besoins de flexibilité nécessaire pour un pays à revenu intermédiaire comme le Maroc.

Indicateurs de Résultats attendus du DSP d'ici à 2011	Indicateurs Année 2007	2009		Evaluation des progrès à mi-parcours
		Indicateurs des résultats attendus	Indicateurs des résultats obtenus	
PILIER I : Renforcement du système de gouvernance				
Consolider la stabilité macro-économique				
- Réduction du déficit budgétaire à - 3,5% du PIB à l'horizon 2010	+ 0,7%	- 3,5 % en 2010	+ 0,4% et - 2,9% en 2008 et 2009	Satisfaisant
- Baisse de la masse salariale à 11,5% du PIB en 2010	10,6%	11,5% (2010)	10,6% (2008) 10,6%(2009)	Satisfaisant
- Maîtrise de l'inflation (taux moyen n'excédant pas 2,5%)	2%	2,5%	3,9%2008, 2,5% pr2009	Assez satisfaisant
- Maintenir la dette extérieure à moins de 26% du PIB	23,8%	26%	20,1%	Satisfaisant
- Taux de croissance annuel du PIB réel	2,5%	-	5,8% en 2008	Satisfaisant
- Déficit du compte courant de la balance des paiements	-0,1%	-	-5.6% en 2008	Peu satisfaisant
Améliorer la gouvernance publique				
- Tous les ministères appliquent la globalisation des crédits.	Adhésion plusieurs ministères	Adhésion 23 ministères	Adhésion plupart min, sans rap. performance	Assez satisfaisant
- Etablissement des référentiels emplois/compétences par les ministères	Guide élaboré, qqes min.en cours	Etab.REC par 8 min. pilotes	Etab. REC ou finalisa.par 20 min.	Satisfaisant
- Préparation par tous minis.de projet de CDMT sectoriels 2008-2010.	9 (test)	14	14 min,5 finalisation	Assez satisfaisant
- Elaboration d'un CDMT global en 2008-2009.	-	élaboré	en cours elabora	Assez satisfaisant
- Tous les ministères ont adhéré au schéma de déconcentration	Guide élaboré	quelques ministè.	0(2008) 5(pre.2009)	Lent
- La gestion budgétaire axée sur résultats appliquée par tous ministères.	Test qqes minis.	Tous ministères	Majorité ministères	Assez satisfaisant
Accroître le taux d'investissement				
- Adoption/ application des décrets d'application du code du travail	Pas/peu décrets	Quelques décrets	Non application	Peu satisfaisant
- Augmentation du taux d'investissement à 26,8% en 2010	32,5%	33.1% (2010)	36,1%(2008)35%(2009)	Satisfaisant
Pilier II : Développement et mise à niveau des infrastructures économiques et de l'entreprise				
Infrastructures de transport				
- Autoroute Marrakech Agadir, 233,5 km en 2010, dont 33 km BAD	--	100km,dont 33BAD	100km,33km BAD 2009	Satisfaisant
- Nombre de passagers tous aéroports	12,3 millions	-	14 millions (2008)	Satisfaisant
- 15000 km de pistes et infrastructures légères, dont partie BAD	-	-	BAD tx avan.52% fin 2009	Satisfaisant
Production et distribution de l'énergie				
- Accroissement de la puissance totale installée à 6 636 MW en 2012	5292 MW	6636 MW (2012)	5592 MW (2009)	Satisfaisant
- Diversification sources d'approvisionnement en énergie avec 69,5% de thermique, 27,7% d'hydraulique et 3,8% d'éolienne en 2012	-	-	Renouvelable : 2,1% (2008)	Lent
- Taux d'accès à l'électricité (en milieu rural)	93% (2007)	-	95,4% (2008) 98% (2009)	Satisfaisant
Gestion des ressources hydriques				
- Consolidation du taux d'accès à l'eau potable (urbain)	100%	100%	100% (2009)	Satisfaisant
- Accélération du taux d'accès à l'eau potable (rural)	70%	90% (2010)	87% (2009)	Satisfaisant
- Augmentation du rendement des réseaux de distribution à 78%	65%	-	70% (2009)	Assez satisfaisant
- Augmentation du taux de traitement des eaux usées à 30% en 2010.	15%	-	20% (2009)	Assez satisfaisant
Pilier III : Promotion du développement humain				
Améliorer l'accessibilité des populations aux services de santé				
- Réduction 1/3 des ratios de mortalité maternelle (national et rural)	228 (nat.) et 287 (rural)/100000 (2002)	-	227(nat.) et 287 (rural) /100000 (2008)	Non satisfaisant
- % population couverte par RAMEC	Mise au point	-	4% (2008)	Assez satisfaisant
- Augmentation part du budget de l'Etat allouée à la Santé	% fonct5,5; nvt. 5.1.	-	+21% 2009/2008	Assez satisfaisant
- % Population couverte par Système d'assurance maladie	16,4% (2002)	-	31% (2008)	Assez satisfaisant
- Réduction du taux de mortalité infantile	44/1000 (2002)	-	40/1000 (2008)	Non satisfaisant
Education				
- Effectifs (milliers)/ Taux net de scolarisation primaire; dont filles	Effectifs 3939	-	Effectifs 2008 3879; taux 93,8% 2008/09	Assez satisfaisant
- Effectifs (milliers)/Taux net scolarisation secon.collégial, dont filles	Effectifs 1404	-	Effectifs 2008 1438	Assez satisfaisant
- Effectifs/(milliers)Taux net scolarisation secon. qualifiant ; dont filles	Effectifs 681	-	Effectifs ;2008 714, taux 24,9% 2008/09	Assez satisfaisant

ANNEXE 2

PROGRAMME INDICATIF DES PRETS POUR LA PERIODE 2009-2011

Année	Secteur	Nom du projet	Présentation au Conseil	Montant estimé (millions UC)
2009	Energie	Programme de développement des réseaux de transport et de répartition d'électricité 2008-2013	2009	100,00
	Transport	Projet Tanger Med II	2009	100,00
	Transport	Etude de diagnostic et d'élaboration d'un programme d'entretien des ouvrages de protection des ports	2009	0,60
	Infrastructure	Assistance technique pour le programme de protection et de sauvegarde des oasis du sud	2009	0,50
	Privé	Ligne de crédit à la BMCE	2009	100,00
	Privé	Argan Infrastructure Fund (ARIF)	2009	13,70
	Total programme indicatif de prêts restant pour 2009			
2010	Transport	Projet de réhabilitation et d'extension du patrimoine portuaire	2010	100,00
	Transport	Projet de TGV Tanger-Casablanca	2010	150,00
	Eau	11 ^{ème} Projet d'alimentation en eau potable	2010	150,00
	Eau	Programme national d'économie d'eau d'irrigation (PNEEI)	2010	80,00
	Multisecteur	PARAP IV	2010	100,00
	Privé	IPP Parc éolien de Tarfaya	2010	70,00
	Total Programme indicatif de prêts de 2010			
2011	Environnement	Projet de protection et de sauvegarde des oasis du sud	2011	20,00
	Energie	Projet de développement du secteur de l'électricité	2011	150,00
	Transport	Projet de transport urbain	2011	100,00
	Privé	Projet de partenariat Public-Privé		200,00
	Total Programme indicatif de prêts de 2011			

⁴ Pour l'année 2009, les projets et programmes (Programme d'urgence de l'éducation nationale, 3^{ème} projet aéroportuaire et projet de recharge artificielle de la nappe du Haouz) ont déjà été approuvés pour un montant total de 275,8 millions d'UC.

Maroc : Cadre de suivi des résultats du DSP (2007-2011 : Résultats attendus du DSP

Annexe 3

RESULTATS ATTENDUS DU DSP : 2007-2011					PRIORITES ET PERFORMANCE DES OPERATIONS DE LA BANQUE	
Objectifs stratégiques à long terme du pays	Résultats attendus du DSP à l'horizon 2011	Indicateurs intermédiaires de résultats attendus du DSP	Progrès vers les résultats du DSP (mars 2009)	Niveau cible attendu révisé au terme de la période du DSP en 2011	Opérations de la Banque (projets/programmes)	Progrès dans mise en œuvre des opérations de la Banque
PILIER I : Amélioration du système de gouvernance						
1.1 Préserver la stabilité macroéconomique	<i>Stabilité macroéconomique consolidée</i> 1.1.1 Réduction du déficit budgétaire (hors priva.) à -3,5% PIB en 2010 1.1.2 Baisse de la masse salariale à 11,5% du PIB horizon 2010 1.1.3 Maîtrise de l'inflation (taux moyen n'excédant pas 2,5%) 1.1.4 Maintenir dette extérieure à moins de 26% du PIB et dette int. à moins de 50% 1.1.5 Taux de croissance du PIB réel	1.1.1 Réduire le déficit budgétaire à -3,5 % du PIB en 2010 1.1.2 Masse salariale à 12,5% PIB en 2007 et 11,5% en 2010 1.1.3 Maintenir l'inflation à moins de 2,5% 1.1.4 Maintenir dette extérieure à moins de 26% du PIB	1.1.1 Excédents budg. en % PIB : +0,7, et + 0,4 en 2007 et 2008 ; déficit (- 2,9 en 2009). 1.1.2 Masse salariale 10,6% 2007, prév.10,4% 2008, 10,6% 2009. 1.1.3 Inflation est 2% en 2007, 3,9% en 2008, 2,9 % en 2009 1.1.4 Dette ext.% PIB : 19,8 en 2007, 20 en 2008, dette totale : 53,6 en 2007, 48,6 en 2008 1.1.5 2,5%, 2007, 5,8% 2008	1.1.1 L'excédent/ déficit budgétaire est de -3,5 % 1.1.2 La masse salariale est 10,5et 11% du PIB en 2010 et 2011. 1.1.3 L'inflation est de 3% en 2010 et 3% en 2011 1.1.4 Dette ext ;; 20 % PIB (prev) ety dette totale : 50% . PIB 1.1.5 6,7% et 5% en 2009 et 2011	Projet achevé: PARAP II Projet nouveau PARAP III approuvé en juin 2008. Projet envisagé : PARAP IV en 2010	PARAP II Satisfaisant. PARAP III vient de démarrer
1.2 Améliorer l'efficacité de l'administration publique	<i>a1. Efficacité de l'administration publique améliorée</i> 1.2.1 Tous les ministères appliquent la globalisation des crédits 1.2.2 Tous ministères ont adhéré au schéma de déconcentration 1.2.3 Elaboration d'un CDMT global en 2008/2009 1.2.4 Gestion budgétaire axée sur les résultats appliquée par tous minist. 1.2.5 Etablissement référentiels emplois/compétences (REC) par ministères.	1.2.1 Adhésion d'au moins 23 min. à globalisation des crédits en 2007 1.2.2 Schémas déconcentration et contrats objectifs./ moyens/ résultats dans ministères. 1.2.3 Préparation par ministères de CDMT sectoriels 2008-2010 1.2.4 Gestion budgétaire axée sur résultats par les ministères 1.2.5 Etablissement REC) par ministères. 1.2.6 Tableaux bord de gestion prévi. Ressouc.es humaines sur 3 ans pour 6 ministères en 2007	1.2.1 Adhésion plupart min., sans rapports annuels performance 1.2.2 Schéma dir. Déconcentration 5 en 2009 prev 10 prévus en 2010. 1.2.3 CDMT: 14 min. et 5 min en cours en 2009. CDMT global en cours d'élaboration 1.2.4 Gestion budgétaire axée sur résultats par qqes minist. 1.2.5 REC par 20 ministères En 2009 1.2.6 Lancement élaboration des tableaux de bord dans 3 minis. ayant leur REC	1.2.1 Application par plupart ministères, avec rapports annuels. performance 1.2.2 Mise en place dans majorité minis.schémas dir. Déconcen.et contrats obj./ moyen/résultat 1.2.3 CDMT global 2010-2011. CDMT sectoriels dans majorité ministères 1.2.4 Gestion budgétaire axée sur résultats par plupart des ministères 1.2.5 Etablissement des REC par la plupart des ministères. 1.2.6 Tableaux de bord prévisionnel des ressources humaines dans la majorité des ministères.	Projet achevé : PARAP II Projet nouveau : PARAP III, approuvé en juin 2008 Projet envisagé : PARAP IV en 2010	PARAP II Satisfaisant. PARAP III vient de démarrer

RESULTATS ATTENDUS DU DSP : 2007-2011					PRIORITES ET PERFORMANCE DES OPERATIONS DE LA BANQUE	
Objectifs stratégiques à long terme du pays	Résultats attendus du DSP à l'horizon 2011	Indicateurs intermédiaires de résultats attendus du DSP	Progrès vers les résultats du DSP (mars 2009)	Niveau cible attendu révisé au terme de la période du DSP en 2011	Opérations de la Banque (projets/programmes)	Progrès dans mise en œuvre des opérations de la Banque
1.3 Améliorer le climat des investissements	1.3.1 Adoption/mise en œuvre décrets d'application du code du travail 1.3.2 Augmentation du taux d'investissement	1.3.1 Adoption/ mise en œuvre décrets application code travail 1.3.2 Réalisation des conditions de déblocage du prêt PARAP III 1.3.3 Augmentation taux d'investissement à 26,8% en 2010	1.3.1 Peu de décrets d'application (salaire minimum), Code travail non appliqué 1.3.2 Oui 1.3.3 32,5% et 36,1% en 2007 et 2008, 35,1% en 2009	1.3.1 Adoption de décrets d'application du Code du travail, avec sa mise en oeuvre partielle 1.3.2 Oui 1.3.3 Augmentation du taux d'investissement à 35%	Projets achevés: PARAP II Projet nouveau PARAP III, Approuvé en juin 08 Projet envisagé : PARAP IV en 2010	
Pilier II : Développement et mise à niveau des infrastructures économiques et de l'entreprise						
2.1 Infrastructures de transport a. Poursuivre la réalisation schéma autoroutier national	2.1.1 Marrakech-Agadir 233,5 km d'autoroute en 2010, dont section Chichaoua-Imintanout (33 km BAD)	2.1.1 233,5 km d'autoroute en 2010, dont. section Chichaoua-Imintanout (33 km BAD)	2.1.1 .une centaine km autoroute, dont 33 km BAD (fin 2009-début 2010)	2.1.1 233,5 km (2011), dont 33 km BAD	Projet en cours Projet autoroute Marrakech-Agadir,	Avancement satisfaisant du Projet
b. Moderniser et étendre le réseau de chemin de fer	2.1.2 (i) Acquisition matériel roulant; (ii) Mise à niveau Ligne TGV –Casa-Kenitra, pour augmenter fluidité trafic, vitesse commerciale et baisser coût du transport ferroviaire.	2.1.2 Acquisition de matériel roulant; Mise à niveau de la Ligne TGV –Casa-Kenitra	2.1.2 Le projet n'a pas démarré	2.1.2 Début travaux TGV Casa Kenitra en 2011.	Projet envisagé : Projet TGV en 2010.	
c. Normaliser les aéroports et l'espace aérien en matière de sécurité	2.1.3 Renforcement et réhabilitation des infrastructures des plates-formes aéroportuaires existantes ; Amélioration de la sécurité aux normes internationales des aéroports ; dans le cadre du projet de 3è aéroport, à horizon 2014, construction d'un 2ème centre de contrôle aérien, aménagement du nouvel aéroport de Benslimane et mise en place d'une capacité d'auto production d'énergie renouvelable.	2.1.3 Création d'espaces favorables aux affaires et faciles d'accès 2.1.4 Nb passagers augmenté sur ensemble aéroports. Nb touristes de 8 à 12M entre 2008 et 2014 2.1.5 Capacité statique aérogares et infrastructures associées de 35% (ZT de 342.000m² en 2008) à 462.000m² en 2014) 2.1.6 Normes interna.sécurité pour espace aérien et plateformes 2.1.7 Auto production d'énergie renouvelable en 2014 (224,3 kW)	2.1.3 Aéroport Casa étendu et rénové. Sécurité aérienne renforcée. 2.1.4 Nb passagers tous aéroports : 12,3M (2007) 14M (2008 est) 15 M(2009, est);. Nb touristes 8M 2008 2.1.5 Capacité statique des aérogares et des infrastructures associées est 342.000m² en 2008	2.1.3 Aéroport Casablanca et autres aéroports étendus et rénovés 2011. Livraison autres infrastruc.. Services/facilités aéroportuaires en 2014. 2.1.4 Nb passagers tous aéroports 18 M (2011), dt.nb touristes.;10 M 2.1.5 Capacité statique des aérogares et infrastructures associées est augmentée à 462.000m² en 2014) 2.1.6 Normes interna/sécurité pour espace aérien et plateformes 2.1.7 •Auto production d'énergie renouvelable en 2014 (224,3 kW)	Projet presque achevé Projet d'amélioration et extension des capacités aéroportuaires Projet envisagé : Troisième Projet aéroportuaire (2009)	Satisfaisant
d. Etendre et réhabiliter le patrimoine portuaire	2.1.4 Extension et réhabilitation du patrimoine portuaire	2.1.4 Extension et réhabilitation du patrimoine portuaire		2.1.4 Extension et réhabilitation du patrimoine portuaire	Projets envisagés: Tanger Med II(privé 2009) ; Etude réhabili-	

Maroc : Cadre de suivi des résultats du DSP (2007-2011 : Résultats attendus du DSP

Annexe 3

RESULTATS ATTENDUS DU DSP : 2007-2011					PRIORITES ET PERFORMANCE DES OPERATIONS DE LA BANQUE	
Objectifs stratégiques à long terme du pays	Résultats attendus du DSP à l'horizon 2011	Indicateurs intermédiaires de résultats attendus du DSP	Progrès vers les résultats du DSP (mars 2009)	Niveau cible attendu révisé au terme de la période du DSP en 2011	Opérations de la Banque (projets/programmes)	Progrès dans mise en œuvre des opérations de la Banque
					tation du patrimoine portuaire (PRI,2009) ; Confortement quais et protection infrastruc. portuaires (2010), Tanger Med II(public 2011)	
2.2 Production et distribution de l'énergie Accroître la puissance totale installée en matière d'énergie pour répondre aux besoins de l'économie b - Diversifier les sources d'approvisionnement énergétique	2.2.1 Augmentation de la puissance totale installée de 4.504 MW en 2004 à 6.636 MW en 2012. 2.2.2 Diversification : 69,5% de thermique, 26,7% d'hydraulique et 3,8% d'éolienne, horizon 2012. 2.2.3 Augmentation du taux d'accès à l'électricité	2.2.1 Accroître la puissance totale installée de 4 504 MW en 2004 à 6 636 MW en 2012 2.2.2 Diversifier les sources d'approvisionnement énergétique avec 69,5% thermique, 26,7% d'hydraulique et 3,8% éolienne 2.2.3 Augmentation du taux d'accès à l'électricité	2.2.1 Puissance installée totale 2009 prev est 5592 MW 2.2.2 En 2008 Energies renouvel 2,1%éolien 0,5% échanges et tiers 15,8%.en 2007 2.2.3 Taux accès électricité urbain maintenu à 100% ; rural passe de 88% en 2006 à 93% en 2007 et 98% en 2009	2.2.1 La puissance totale installée sera de 8800 MW en 2012 2.2.2 Peu de progrès vers la cible initiale 2.2.3 Taux accès électricité urbain maintenu à 100% ; rural passe à 99% en 2011	Projet presque achevé : Projet Interconnexions Réseaux électri ; (PIRE) ^o Projetnouveau :Centrale Thermo solaire d'Ain Ben Mathar (avec prêt complém., 19.12.07) Projets envisagés : Progr. dével réseaux transport et distribution électr.(2009) Projet Parc éolien de Tarfaya (2009 ; privé)	2.2.3 Projet PIRE presque achevé : Satisfaisant Projet Ain Beni Mathar : avancement satisfaisant
2.3 Gestion des ressources hydriques a. Assurer l'économie d'eau, la protection et la préservation des ressources hydriques b. Assurer une meilleure mobilisation et allocation des ressources financières dans le secteur de l'eau	2.3.1 Augmentation du rendement des réseaux de distribution à 78% et celui de la produc.à 95% en 2008.. 2.3.2 Taux de traitement des eaux usées: 10% en 2005 à 30% en 2010 2.3.3 Consolidation du taux d'accès à l'eau potable à 100% (urbain) 2.3.4 Accélération du taux d'accès à l'eau potable (rural) 2.3.5 Augmentation taux raccordement au réseau d'assainissement	2.3.1 Augmentation Rendement réseaux de distribution 2.3.2 Augmentation du taux de traitement des eaux usées 2.3.3 Consolidation taux d'accès à l'eau potable à 100% (urbain) 2.3.4 Accélération du taux d'accès à l'eau potable (rural) 2.3.5 Augmentation taux raccordement au réseau d'assainissement	2.3.1 Rendement réseaux distribution 65% 2007 à 70 % 2009. 2.3.2 Taux de traitement eaux usées 15% (2007), 20% (2009) 2.3.3 Taux d'accès à l'eau potable : 100% (urbain) 2.3.4 Taux accès eau potable (rural):70% (2007), 87% (2009) 2.3.5 Taux raccordement réseau d'essai. 65% 2007 et 75% 2009	2.3.1 Augmenter rendement réseaux de distribution à 75%. 2.3.2 Taux de traitement des eaux usées 30% en 2010, 32 %.en 2011. 2.3.3 Taux accès à l'eau potable (urbain) : 100%. 2.3.4 Taux accès à l'eau potable (rural) : 95%. 2.3.5 Taux de raccordement au réseau d'assainissement 85% en 2011	Projet achevé : PAS eau (juin 2008) Projets en cours : 8è et 9è projets AEPA ^o Projet nouveau Xè Projet AEPA. Approuvé 10/11/08 Projet envisagé : XIè Projet AEPA (2010) Projet envisagé : Etude Programme National Eaux et Irrigations	Mise en œuvre satisfaisante des 8è et 9è AEPA
2.4 Développement et mise à niveau de l'entreprise	2.4.1 Modernisation des entreprises agricoles dans l'oléiculture		2.4.1 1000 ha d'oliviers plantés en mode super-intensif	2.4.1 Exploitations agro-industr.de prod. d'huile d'olive sur 6.000 ha ; prod.an. augmentée d'huile d'olive	Nouveau projet : OLEA (approuvé nov.2008) ^o	
Pilier III : Promotion du développement humain						

Maroc : Cadre de suivi des résultats du DSP (2007-2011 : Résultats attendus du DSP

Annexe 3

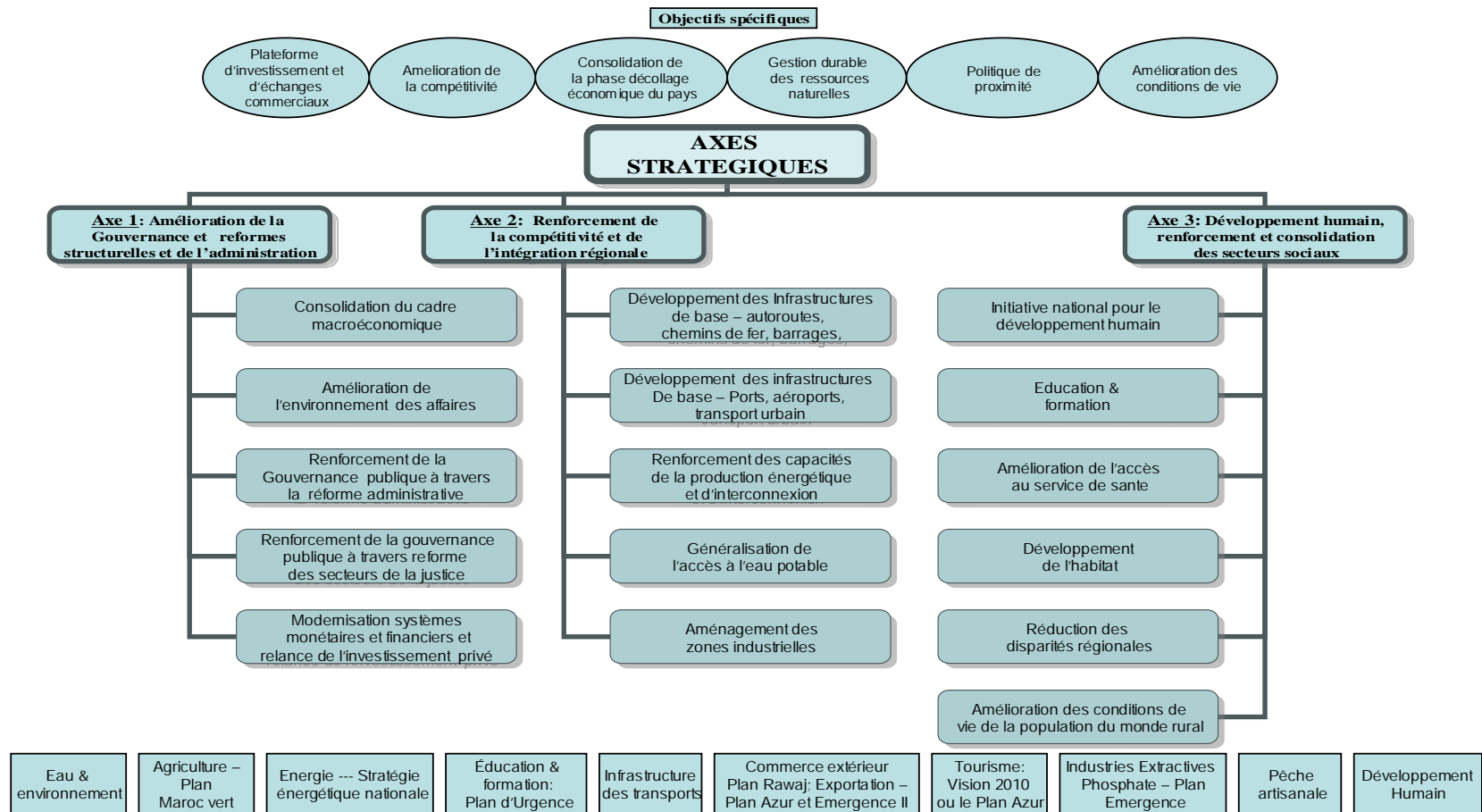
RESULTATS ATTENDUS DU DSP : 2007-2011					PRIORITES ET PERFORMANCE DES OPERATIONS DE LA BANQUE	
Objectifs stratégiques à long terme du pays	Résultats attendus du DSP à l'horizon 2011	Indicateurs intermédiaires de résultats attendus du DSP	Progrès vers les résultats du DSP (mars 2009)	Niveau cible attendu révisé au terme de la période du DSP en 2011	Opérations de la Banque (projets/programmes)	Progrès dans mise en œuvre des opérations de la Banque
3.1 Renforcer l'accessibilité aux services sociaux a. Réduire les déficits sociaux des quartiers urbains pauvres/communes rurales b. Promouvoir activités génératrices de revenus stables et d'emplois	3.1.1 Accélération de l'accès à l'eau potable en milieu rural (> 90% en 2010).	3.1.1 Accès à l'eau potable en milieu rural (> 90% en 2010)	3.1.1 Taux accès eau potable rural 70% 2007, 87% 2009	3.1.1 Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural, 95%.	<u>Projet envisagé</u> : Projet de micro-finance AI Amna (privé, 2009) <u>Projet envisagé</u> : Assist. tech. au programme de sauvegarde et développement oasis du Sud du Maroc (PRI,2009)	
	3.1.2 Diminution des maladies d'origine hydrique en améliorant les conditions sanitaires.	3.1.2 Diminution des maladies d'origine hydrique.	3.1.2 Pas de statistiques disp..	3.1.2 Diminution des maladies d'origine hydrique.		
3.2 Relever le taux d'accessibilité des routes rurales de 54% en 2005 à 80% en 2015	3.2.1 Aménagement de pistes et construction de routes. Réaliser un taux d'accessibilité des routes rurales qui passera de 54% en 2005, à 67% en 2010, et à 80% en 2015.	3.2.1 15000 km pistes en infrastructures légères pour les populations rurales enclavées	3.2.1 52% avancement travaux BAD fin 2009. LF2009. Rythme annuel de réalisation du 2è PNRR porté de 1500 à 2000 km.	3.2.1 15000 km de pistes en 2015 pour les populations rurales enclaves (dont en 2011, 460 km pistes revêtues et 226 km pistes en terre avec appui direct BAD)	<u>Projet nouveau</u> : Programme national des routes rurales II PNRR 2 Approuvé le 5/9/07	Avancement satisfaisant
3.3 Accessibilité aux services de santé a. Améliorer l'accessibilité financière des populations aux services de santé de qualité b. Réduire de 3/4 ratio de mortalité maternelle (TMM) en zones rurales	3.3.1 Réduction d'au moins 1/3 du ratio de mortalité maternelle (TMM) dans les zones rurales	3.3.1 Pourcentage Réduction du ratio de mortalité maternelle dans zones urbaines et rurales	3.3.1 TMM/100000 : natio.228 (2002), 227 (2008) (rural) 267 (2002); faible baisse en 2008	3.3.1 Réduction d'au moins 1/3 TMM dans zones urbaines et rurales.	<u>Projet achevé</u> : PARCOUM I 03/ 08 <u>Projet nouveau</u> : PARCOUM II, approuvé 11.12/08 <u>Projet nouveau</u> :: Assistance tech. Min. santé pour système information géo. (SIG) 19.12.08 - Projet Assist.tech. caisse nle prev. soc.	Satisfaisant
	3.3.2 Augmentation de 25 % du taux d'utilisation Services Santé Maternelle et Infantile y.c. planif. fam.dans rural	3.3.2 Augmentation du taux utilisation services Santé Maternelle et Infantile, y.c planif. fam. dans rural	3.3.2 Pas de statistique disponible	3.3.2 Augmentation 25 % taux utilisation services Santé Maternelle et Infantile y.c. Planif. Fam.dans rural.		
	3.3.3 Mise en place du Régime d'assistance médicale pour économiquement démunis (RAMED)	3.3.3 Mise en place (RAMED). % Population couverte par RAMED	3.3.3 Ayant droits 2007 : 8,5M 4% pop.par RAMED test 2008 Tadla-Azilal	3.3.3 50% population cible, soit 4,25 millions personnes, couvertes par RAMED en 2011.		
	3.3.4 Augmentation de la part du budget de l'Etat allouée à la Santé	3.3.4 Augmentation % budget de l'Etat allouée à la Santé	3.3.4 % santé dans budgets 2007 fonct.5,5 invest..5,1% .+21% 2008/ /2007, +21%.	3.3.4 BT santé /BT Etat 5,5%		
	3.3.5 % population couverte par système d'assurance maladie	3.3.5 16,4% population couverte par système d'assurance maladie	3.3.5 31% pop.couverte par syst.assurance maladie (2008)	3.3.5 60 % pop.couverte par syst.assurance maladie.		
	3.3.6 Réduction du taux de mortalité infantile (TMI)	3.3.6 Réduction du taux de mortalité infantile (TMI)	3.3.6 TMI : 44 pour mille (2002) 40 pour mille (2008)	3.3.6 Réduction TMI à 30 pour mille.		
	3.3.7 Taux d'accouchement en milieu surveillé a augmenté	3.3.7 Taux d'accouchement en milieu surveillé	3.3.7 Taux d'accouchement en milieu surveillé:20% en 2002 à 61% en 2008	3.3.7 Taux d'accouchement en milieu surveillé a augmenté à 80%		

Maroc : Cadre de suivi des résultats du DSP (2007-2011 : Résultats attendus du DSP

Annexe 3

RESULTATS ATTENDUS DU DSP : 2007-2011					PRIORITES ET PERFORMANCE DES OPERATIONS DE LA BANQUE	
Objectifs stratégiques à long terme du pays	Résultats attendus du DSP à l'horizon 2011	Indicateurs intermédiaires de résultats attendus du DSP	Progrès vers les résultats du DSP (mars 2009)	Niveau cible attendu révisé au terme de la période du DSP en 2011	Opérations de la Banque (projets/programmes)	Progrès dans mise en œuvre des opérations de la Banque
3.4 Education	<p>3.4.1 Réforme du système d'éducation et de formation afin qu'il puisse répondre aux impératifs du développement; augmentation part programmes répondant aux besoins de la société ; % sortants du système éducatif s'intégrant dans monde travail.</p> <p>3.4.2 Généralisation de la scolarisation obligatoire jusqu'à 15 ans. ,</p> <p>3.4.3 Stimulation de l'initiative et l'excellence au niveau du secondaire qualifiant et du supérieur</p> <p>3.4.4 Parachèvement de la décentralisation ; Gestion rationnelle des ressources et culture de gestion basée sur les résultats</p>	<p>3.4.1 % programmes répondant aux besoins de la société passe de 65 % en 2007 à 90% en 2012 ; % sortants du système éducatif s'intégrant dans monde travail passe de 30 % en 2007 à 45 % en 2012</p> <p>3.4.2 Taux net de scolarisation primaire : 93,8% en 2008/09, 94,7% en 2011/2012</p> <p>3.4.3 Taux net de scolarisation au secondaire qualifiant (TNS) : 24,9% en 2008/09 à 48,2% en 2011/2012 ; Nb étudiants : 270 000 en 2006 à 400 000 en 2011</p>	<p>3.4.1 Pas de statistiques disponibles</p> <p>3.4.2 Taux net de scolarisation des enfants de 6-11ans (en %) : 93,5(2007)</p>	<p>3.4.1 % programmes répondant aux besoins de la société passe à 90% en 2012 ; % sortants du système éducatif s'intégrant dans monde travail passe à 45 % en 2012 ;</p> <p>3.4.2 Taux net de scolarisation primaire 94,7% en 2011/2012 ;</p> <p>3.4.3 Taux net de scolarisation au secondaire qualifiant (TNS) : 48,2% en 2011/2012 ; Nombre étudiants 400 000 en 2011</p>	<p>-en voie achèvement : Projet Appui à l'enseignement fondamental de qualité <u>Projet envisagé :</u> Programme d'appui à la réforme du système éducatif (2009)</p>	

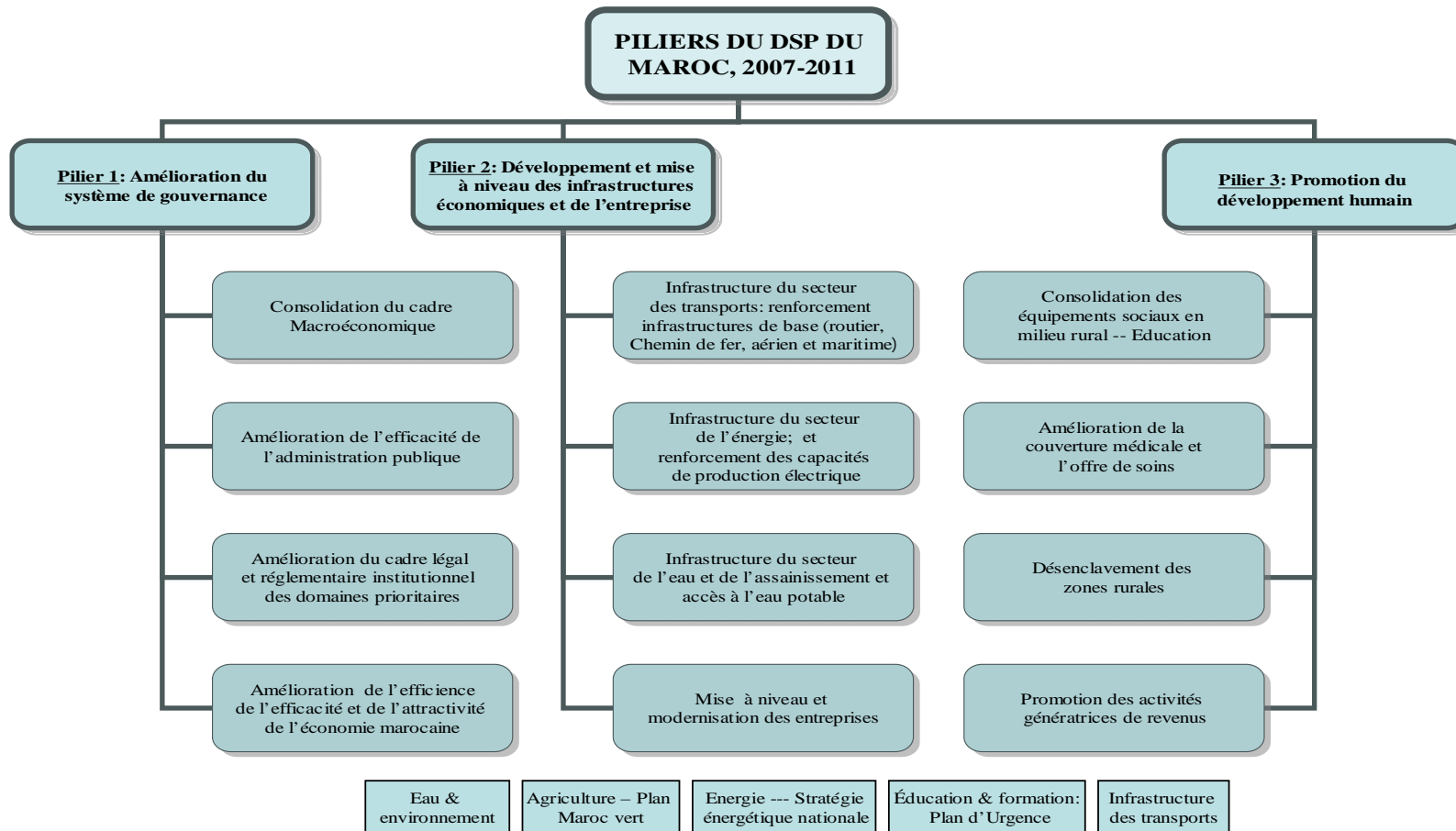
Royaume du Maroc - objectif global: Forte croissance et amélioration des conditions de vie, 2008-2012



Piliers du DSP 2007-2011 pour le Maroc

Annexe 5

Objectif global : Forte croissance et amélioration des conditions de vie des populations



Maroc. Indicateurs économiques et financiers clés (2003-2009)

Annexe 6

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 P	2010 P
<i>Variation annuelle (en %)</i>								
PIB ET PRIX								
PIB à prix constant	6,3	4,8	3,0	7,8	2,7	5,8	5,6	5,8
PIB non agricole à prix constant	3,6	4,7	5,6	5,4	6,6	4,7	4,1	6,5
Indice des prix à la consommation (fin période)	1,8	0,5	2,1	3,3	2,0	3,9	2,9	2,8
Index des prix à la consommation (moyenne)	1,2	1,5	1,0	3,3	2,0		2,9	2,8
Monnaie et crédit								
Masse monétaire (M2)	8,6	7,7	14,0	17,0	16,1	10,8	13,1	12,5
Vitesse de circulation (PIB/M2)	1,3	1,2	1,1	1,1	1,0	0,9	0,9	0,9
<i>En pourcentage du PIB (sauf indication contraire)</i>								
Finances publiques								
Revenus totaux (y compris dons)	21,8	22,6	24,2	25,6	27,8	29,9	28,0	28,0
Dépenses totales	26,8	27,0	30,1	28,0	28,0	29,5	31,3	30,0
Solde global (dons inclus)	-3,1	-3,0	-3,9	-1,5	0,7	0,4	2,9	-
Dette publique nominale	60,9	58,3	62,1	57,4	53,6	47,8	48,0	48,0
Epargne-investissement								
Formation brute de capital fixe	27,4	29,1	28,8	29,4	32,5	36,1	35,0	33,1
Dont non gouvernemental	24,7	26,4	26,4	26,8	29,7	29,7	30,0	30,0
Epargne nationale brute	30,5	30,8	30,6	32,4	32,4	31,9	29,3	32,2
<i>Dont : non gouvernemental</i>	29,5	29,3	30,9	27,9	26,5	28,5	27,0	27,3
Position extérieure								
Exports de biens (en dollars, % de variation)	11,8	13,1	7,9	11,4	22,8	24,7	10,8	8,8
Imports de biens (en dollars, % de variation)	20,1	25,2	15,3	14,6	34,3	23,9	11,5	8,5
Balance commerciale	-8,7	-11,4	-13,8	-14,8	-19,2	-22,1	-22,5	-22,2
Solde du compte courant (y.c. transferts officiels) (% PIB)	3,2	1,7	1,8	2,2	-0,1	-5,6	-5,7	
Investissements directs étrangers	4,6	1,5	2,7	3,1	2,6	3,8	3,3	3,3
Dette extérieure totale (Ratio /PIB)	33,6	29,1	24,2	23,9	23,8	20	20,1	19,2
Réserves internationales brutes (en milliards \$)	13,7	16,3	16,1	20,2	24,0	28,2	29,8	32,5
Réserves internationales brutes (en mois d'import.de biens et services non-facteurs)	8,3	8,6	7,4	10,0	8,9	6,2	5,8	
PIB nominal (milliards dollars)	49,2	56,9	59,5	65,6	75,1	88,3	97,3	106,9
Taux de chômage (en %)	11,4	10,8	11,1	9,7	9,8	9,6	-	-

Source : Rapports du Ministère de l'Economie et des Finances, de Bank Al Maghrib

Maroc - Portefeuille des opérations en cours d'exécution au 15 avril 2009

Annexe 7

Secteur	Nom du Projet	Date Approb.	Date Signat.	Date Mise en Vigueur	Date de Clôture	Age du projet (an)	Montant net	Devise	Décais. cumulé	Montant non décaissé	Taux de Décais. (%)	Délais de prorog. (mois)	Superv. effectuées en 2008
Multisecteur	PARAP III	25/06/08	26/06/08	23/09/08	31/12/09	0.8	66 00 000	EUR	66 000 000	0.0	100	-	-
Transports	Projet de l'autoroute Marrakech-Agadir	21/07/06	15/12/06	4/07/07	31/12/11	2.8	118 600 000	EUR	20 812 529	97 787 471	17.5	-	2
Transports	PNRR 2	5/09/07	2/11/07	8/03/08	31/12/13	1.6	45 000 000	EUR	5 422 355	39 577 645	12.0	-	2
Transports	Troisième Projet aéroportuaire	16/04/09	NYS	NYE	31/12/13	0.0	240 000 000	EUR	N/A	N/A	N/A		
Energie	Projet - renforcement interconnexions des réseaux électriques	13/11/02	6/05/03	4/11/03	30/06/09	6.4	80 000 000	EUR	80 000 000	0.0	100.0	18 mois	2
Energie	Projet centrale thermo-solaire de Ain Beni Mathar	2/03/05	29/08/05	21/12/05	31/12/10	4.1	136 450 000	EUR	89 355 248	47 094 752	65.5	-	2
Energie	Projet centrale thermo-solaire - Ain Beni Mathar (Prêt suppl.)	17/12/07	7/04/08	16/10/08	31/12/10	1.4	151 400 000	EUR	56 565 084	94,834,916	37.4	-	-
Social	A.T.à l'ANAM	29/09/06	27/11/06	27/11/06	30/06/09	2.6	600 000	UC	600 000	0	100	18 mois	-
Social	A.T.à la CNOPS	31/08/06	27/11/06	27/11/06	30/06/09	2.6	600 000	UC	523 775	76,225	87.3	18 mois	-
Social	A. T. SIG & carte sanitaire -	19-/12/08	23/12/08	23/12/08	31/12/09	0.3	500 000	UC	N/A	N/A	N/A	-	N/A
Social	PARCOUM II	11/12/08	23/12/08	NYE	31/12/11	0.4	70 000 000	EUR	N/A	N/A	N/A	-	N/A
Eau & Assain.	8ème Projet d'AEP	24/11/04	7/02/05	10/06/05	31/12/10	4.4	66 500 000	EUR	50 181 419	16 318 581	75.5	-	2
Eau & Assain.	9ème Projet d'AEP	21/07/06	18/12/06	16/05/07	31/12/11	2.8	81 000 000	EUR	18 502 414	62 497 586	22.8	-	2
Eau	10ème Projet d'AEP	16/11/08	23/12/08	Non en vigueur	31/12/13	0.4	108 935 519	EUR	N/A	N/A	N/A	-	N/A
Eau	Étude pour la recharge art.. nappe Haouz	01/2009	Non signé	Non en vigueur	30/11/12	0.3	1 892 500	EUR	N/A	N/A	N/A		N/A
Agro-industrie	Olea Capital	27/11/08	Non signé	Non en vigueur	31/12/20	0.4	34 000 000	EUR	N/A	N/A	N/A	-	N/A

Montant Total Net (UC)

1 091 132 786.32

Montant Total Décaissement (UC)

341 462 362.73

Taux de décaissement sur montant net approuvé

31 %

Taux de décaissement sur montant net approuvé hors opérations non en vigueur

52 %

Maroc - Indicateurs de développement			Annexe 8	
Indicateurs sociaux	Maroc		Afrique	Pays en dévelo-ppement
	1990	2008 *		
Superficie (000 Km ²)	711		30 323	80 976
Population totale (millions)	24.8	31.6	986	5 523
Croissance annuelle de la population (%)	1.9	1.2	2.3	1.4
Espérance de vie à la naissance -Total (années)	64	71	55	66
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	63.6	29.5	83.9	53.1
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	...	55.6	39.6	78.0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	...	62.6	51.2	59.0
Taux de vac. contre rougeole (% d'enfants de 12-23 mois)	79.0	95.0	83.1	81.0
Taux de scolarisation au primaire (% brut)	66.9	107.2	99.6	106.0
Ratio Filles/Garçons au primaire (%)	69	90	92	100.0
Taux d'analphabétisme (% de la population >15 ans)	...	44.4	33.2	26.6
Accès à l'eau salubre (% de la population)	75.0	83.0	64.3	84.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	52.0	72.0	37.6	53.0
Valeur de l'IDH (Rang sur 179 pays)	...	127
Indice de pauvreté humaine (IPH-1) (% de la Population)	...	31.8	38.7	...
Indicateurs macroéconomiques	2000	2007	2008	2009**
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courant)	1 190	2 250
PIB (Million de dollars courant)	37 060	75 116	88 642	89 847
Croissance du PIB réel (% annuel)	1.8	2.7	5.7	5.4
Croissance du PIB réel par habitant (% annuel)	0.6	1.5	4.4	4.1
Investissement intérieur brut (% du PIB)	25.5	32.5	36.1	35.0
Inflation (% annuel)	1.9	2.2	3.9	2.9
Solde budgétaire (% du PIB)	-5.5	0.7	0.4	..
Commerce, Dette extérieure & Flux financiers	2000	2007	2008	2009**
Variation en volume des exportations (%)	3.3	22.8	24.7	7.9
Variation en volume des importations (%)	3.6	34.3	23.9	7.7
Variation des termes de l'échange	-7.4	-2.3	4.9	3.4
Balance commerciale (Million de dollars E.U.)	-3 234	-14 500	-16 787	-13 802
Balance commerciale (% du PIB)	-8.7	-19.2	-18.9	-15.4
Solde des comptes courants (Million de dollars E.U.)	- 476	- 600	-3 313	-1 768
Solde des comptes courants (% du PIB)	-1.3	-0.1	-5.6	-5.7
Service de la dette (% des exportations)	32.4	9.9	8.1	5.6
Dette extérieure totale (% du PIB)	48.6	23.8	20.5	20.9
Flux financiers nets totaux (Million de dollars E.U.)	601	2 782
Aide publique au développement nette (Mn de dollars E.U.)	419	1 090
Investissements nets directs (Million de dollars E.U.)	422	2 577
Réserves internationales (mois d'import. de bien & serv.)	4.9	8.8	6.6	...
Développement du secteur privé et infrastructures	2000	2006	2007	2008
Temps requis pour démarrer une affaire (jours)	...	12	12	12
Indice de protection des investisseurs (0-10)	...	3	3	3
Lignes téléphoniques fixes (pour 1000 hab.)	49	41	77	...
Abonnés aux téléphones mobiles (pour 1000 hab.)	81	609	766	...
Utilisateurs d'internet (000)	200.0	6 100.0	6 600.0	...
Routes asphaltées (% du total des routes)	56
Ferroviaire, Marchandises transportées (million ton-km)	4 576

Source: Département de la statistique de la BAD, à partir de sources nationales et internationales.

* Année la plus récente.

** Prévision

Dernière mise à jour : Mars 2009

Annexe 9

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

GOUVERNEMENT DU MAROC

- Résultats économiques de 2008, Dialogue avec les conseillers éco.des Ambassades et les bailleurs de fonds, Z. Chorfi, Directeur/DTFE, Ministère de l'économie et des finances 24 fév. 2009.
- Prévisions du PIB à l'horizon 2012, note du HCP, février 2009.
- Investissements des entreprises publiques, projets 2009 et plan à l'horizon 2012, Direction des entreprises publiques et de la privatisation, Ministère de l'économie et des finances 10 fév. 2009.
- Infrastructures de transport : grands chantiers pour 2008-2012, Ministère de l'équipement et des transports, février 2009.
- Horizon 2020, Plan stratégique 2008-2012, Office National des aéroports, février 2009.
- Stratégie 2008-2012 de la santé, site Internet du Ministère de la santé, février 2009.
- Stratégie énergétique nationale, Volet Electricité, Réunion thématique Energie Commission européenne, Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, 30/01/09.
- Plan Maroc Vert, présentation, Ministère de l'agriculture, avril 2008.
- CGEM info, la tribune des entreprises du Maroc, 9 février 2009.
- Note de conjoncture, DEPF/Min.Eco. et Finances, janvier 2009.
- Budget économique prévisionnel 2009, Haut Commissariat au Plan, janvier 2009.
- Tableau de bord annuel de l'économie marocaine, DEPF/Min.Eco. et Finances déc.2008.
- Projet de loi de finances pour l'année budgétaire 2009. Note de présentation. Ministère de l'Economie et des Finances.
- Projet de loi de finances pour l'année budgétaire 2009. Rapport économique et financier, Ministère de l'Economie et des Finances.
- Loi de Finances 2009, Dépliant, Ministère de l'Economie et des Finances.
- Rapport sur la politique monétaire 09/2008, Bank Al Maghrib, décembre 2008.
- Ressources et emplois des Banques ; Statuts, Groupement professionnel des Banques, déc.2008.
- La DEPP en bref, la privatisation en bref, le secteur des établissements et entreprises publics en bref, le CNC en bref, DEPP, Ministère de l'économie et des finances, octobre 2008.
- Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport National 2007, Royaume du Maroc, Haut Commissariat au Plan, Septembre 2008.
- Guide méthodologique d'élaboration des Référentiels des Emplois et Compétences (REC). Site Internet du Ministère de la modernisation des secteurs publics, février 2009.
- Rapport Annuel, exercice 2007, Bank Al Maghrib.
- Rapport d'activité 2007, Office National des aéroports
- Les relations du Maroc avec l'Union européenne : du partenariat au statut avancé, DEPF/Min.Eco. et Finances, nov.2007.
- « Cadre de Dépenses à Moyen Terme », Programme du séminaire du 19 avril 2007 Centre de formation de Bank Al Maghrib, Hay Riad-Rabat.

Statistiques

- Le Maroc en chiffres 2007.
- Les sites Internet des ministères, en particulier du MEF et du HCP.

Sites Internet

- Premier Ministre <http://www.pm.gov.ma>
- Min.Economie et des Finances <http://www.finances.gov.ma>
- Haut Commissariat au Plan <http://www.hcp.ma/>
- Ministère de la Santé <http://www.sante.gov.ma/>
- Ministère Energie et Mines <http://www.mem.gov.ma>
- Ministère Education Nationale <http://81.192.52.38/men>

- Min. Equipement et Transport <http://www.mtpnet.gov.ma>
- Min. du développement social <http://www.social.gov.ma/>
- Ministère de l'Emploi <http://www.emploi.gov.ma>
- Ministère du Tourisme <http://www.tourisme.gov.ma/>
- Min. Commerce et Industrie <http://www.mcinet.gov.ma>
- Min. Modernisation des secteurs publics <http://www.mmsp.gov.ma>
- Office des Changes <http://www.oc.gov.ma>
- Office National de l'Electricité <http://www.one.org.ma/>
- Office National Des Aéroports <http://www.onda.ma/onda/fr>
- Office National Eau Potable <http://www.onep.org.ma/>
- Office des autoroutes <http://www.adm.co.ma/>
- La Vie économique <http://www.marocnet.net.ma/vieeco/>
- Le Matin <http://www.lematin.ma>
- L'Économiste <http://www.leconomiste.com>

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT/FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT

- Maroc, Document de stratégie par pays (DSP) 2007-2011. ADB/BD/WP/2007/17, 8 mars 2007.
- Les rapports d'évaluation de chacun des projets du portefeuille.
- 3e projet aéroportuaire, Maroc, Rap éval version pairs review-final-19-01-09.
- Programme d'appui à la réforme de l'administration publique (PARAP II) Rapport d'achèvement, ADB/BD/IF/2007/159, 19 juillet 2007.
- Programme d'appui à la réforme de la Couverture médicale (première phase) (PARCOUM I), Rapport d'achèvement, ADB/BD/IF/2008/280, 31 décembre 2008.
- Différents aide-mémoires.
- Revue annuelle de la performance du portefeuille 2007, ADF/BD/WP/2008/102, 8 oct. 2008 ;
- DSP axé sur les résultats, Format annoté du rapport de revue à mi-parcours, mai 2007.
- Evaluation de l'assistance de la Banque au Maroc, avril 2006, OPEV, BAD.

ORGANISMES INTERNATIONAUX

- **Fonds Monétaire International**
 - Morocco: Selected issues, Country report 08/331, IMF, October 2008.
 - Morocco: 2008 Article IV Consultation, Country report 304 , IMF, Sept. 2008.
- **Banque Mondiale**
 - Doing Business, WB, 2009
 - Doing Business, WB, 2009
 - Doing Business: une évaluation indépendante, IEG/WB 2008.
- **Autres partenaires au développement**
 - Enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris une aide efficace d'ici 2010? Les actions à prendre vol. 1 synthèse des résultats, OCDE, DCD-DAD ? sep. 2008. <http://www.oecd.org/departement/0,3355,fr>.
 - Le PNUD au Maroc <http://www.pnud.org.ma> .
 - Notation COFACE, citée par le Nouvel économiste le 27/1/2009.
 - Rapport mondial sur le développement humain 2007-08, PNUD, 2007.